BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN

La problématique de la consommation privée dans l'économie belge

De problematiek van de particuliere consumptie in de Belgische economie

F. BOSSIER, I. BRACKE, M. ENGLERT,
M. LAMBRECHT, C. STREEL, M. VANDEVELDE,
F. VANHOREBEEK, P. WUNSCH

SEPTEMBRE 1995

47-49 AVENUE DES ARTS, 1040 BRUXELLES

FEDERAAL PLANBUREAU

Als instelling van openbaar nut onder het gezag van de Eerste Minister en de Minister van Economische Zaken, heeft het Federaal Planbureau een statuut waardoor het, binnen de overheid, over de nodige autonomie beschikt om zijn opdrachten naar behoren uit te voeren.

Het Federaal Planbureau wordt ermee belast de sociaal-economische evolutie en de factoren die deze evolutie bepalen, te analyseren en te voorzien en de gevolgen van de keuzes inzake economisch en sociaal beleid in te schatten ten einde de rationaliteit, de doeltreffendheid en de transparantie ervan te verbeteren.

Het Federaal Planbureau voert eveneens structurele analyses uit op middellange en lange termijn en voornamelijk op economisch en sociaal vlak en op het vlak van het leefmilieu.

LE BUREAU FEDERAL DU PLAN

Organisme d'intérêt public placé sous l'autorité du Premier Ministre et du Ministre des Affaires économiques, le Bureau fédéral du Plan est doté d'un statut qui lui confère, au sein des pouvoirs publics, le degré d'autonomie nécessaire pour le bon exercice de sa mission.

Le Bureau fédéral du Plan est chargé d'analyser et de prévoir l'évolution socio-économique, les facteurs qui déterminent cette évolution et d'évaluer les conséquences des choix de politique économique et sociale en vue d'en améliorer la rationalité, l'efficacité et la transparence.

Le Bureau fédéral du Plan procède également à des analyses structurelles à moyen et à long terme, principalement dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

PUBLICATIES

Semestriële publicaties

- de economische vooruitzichten
- de economische begroting

Planning Papers (de laatste nummers)

Het doel van de "Planning Papers" is de analyse- en de onderzoekswerkzaamheden van het Federaal Planbureau te verspreiden.

PUBLICATIONS

Publications semestrielles

- les perspectives économiques
- le budget économique

Planning Papers (les derniers numéros)

L'objet des "Planning Papers" est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau fédéral du Plan.

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Document imprimé par les soins du Ministère des Affaires économiques

Overname wordt toegestaan, behalve voor handelsdoeleinden, mits bronvermelding.
Drukwerk : Ministerie van Economische Zaken

TABLE DES MATIERES - INHOUDSTAFEL

Avant-propos

L'étude proposée ici comprend deux parties :

La première partie constitue une analyse de l'évolution passée et des dévelopements futurs de la consommation privée en Belgique. Ces évolutions sont analysées à partir de la décomposition classique de la consommation privée en deux composantes, à savoir le revenu disponible des ménages et la propension moyenne à consommer (ou, symétriquement, le taux d'épargne). Les différents facteurs susceptibles d'influencer le taux d'épargne en Belgique sont évoqués et discutés. L'analyse débouche sur une réflexion quant aux orientations de la politique économique. On trouvera à la fin de la première partie une rubrique qui reprend quelques définitions importantes.

La seconde partie, complémentaire à la première, comprend une analyse de la structure de la consommation privée et une présentation des principales théories relatives aux déterminants de la consommation privée. Elle constitue un "background" indispensable à une compréhension approfondie des caractéristiques de la consommation privée et des mécanismes qui la régissent. Une quantification sommaire des effets redistributifs d'une modification du taux normal de TVA est proposée.

Il est bien évident que la présente étude ne peut prétendre épuiser le sujet et donner à toutes les questions abordées des réponses définitives. Elle couvre néanmoins un champ déjà très large de la problématique de la consommation privée et permet de dégager un certain nombre de conclusions intéressantes.

Ce Planning Paper constitue une adaptation d'un rapport rédigé en réponse à une question de Monsieur le Ministre Elio Di Rupo, Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Télécommunications. Les différentes sections de ce Planning Paper ont été préparées par différents spécialistes: Francis Bossier, Ingrid Bracke, Michel Englert, Micheline Lambrecht, Catherine Streel, Maurice Vandevelde, Filip Vanhorebeek, Pierre Wunsch. Chacune de ces sections est rédigée dans la langue de son auteur. Ingrid Bracke et Filip Vanhorebeek ont assuré la finalisation de la rédaction de cette étude: pour tout renseignement, prière de s'adresser à ces co-auteurs.

Voorwoord

De voorliggende studie bestaat uit twee delen:

In het eerste deel wordt de voorbije en de te verwachten evolutie van de Belgische particuliere consumptie bestudeerd. Daarbij wordt vertrokken van de klassieke opsplitsing van de particuliere consumptie in twee componenten, namelijk het beschikbaar inkomen van de gezinnen en de consumptiequote (of, hiermee samenhangend, de spaarquote). De mogelijke determinanten van het spaargedrag in België worden daarbij onder de loep genomen. De bedoeling van deze analyse is om richtinggevend te zijn voor het economisch beleid. Het eerste deel sluit af met een opsomming van een aantal belangrijke definities.

Het tweede deel is complementair en bevat een structurele analyse van de particuliere consumptie, alsmede een bespreking van de voornaamste consumptietheorieën. Deze achtergrond-informatie is immers onmisbaar voor een goed begrip van de karakteristieken van de particuliere consumptie en van haar determinanten. Tevens wordt kort ingegaan op de verdelingsaspecten van een aanpassing van de normale BTW-voet.

Uiteraard is deze studie niet alomvattend. Evenmin kan een definitief antwoord gegeven worden op alle gestelde vragen, maar de hier behandelde materie laat reeds toe om een aantal interessante conclusies te trekken.

Deze Planning Paper is de herwerkte versie van een onderzoeksrapport dat in antwoord op een vraag van de heer Elio Di Rupo, Vice-Eerste Minister, Minister van Economie en Telecommunicatie, werd opgesteld. Verschillende specialisten werden bij deze studie betrokken: Francis Bossier, Ingrid Bracke, Michel Englert, Micheline Lambrecht, Catherine Streel, Maurice Vandevelde, Filip Vanhorebeek, Pierre Wunsch. Elke inbreng werd in de moedertaal van de auteur geschreven. De eindredactie van deze studie was in handen van Ingrid Bracke en Filip Vanhorebeek. Voor inlichtingen kan men zich tot deze co-auteurs wenden.

1 Analyse descriptive, perspectives et recommandations

A. Introduction et synthèse

La reprise, amorcée en 1994 par les exportations et puis consolidée par l'investissement des entreprises, marque le pas. Le relais qui était attendu de la consommation privée - selon une séquence observée en Belgique lors des dernières sorties de récession - tarde à se faire. Emploi et climat de confiance - ressorts de la consommation sur lesquels on peut seuls tabler, puisque le taux de salaire est bloqué - ne semblent guère s'améliorer.

Cette atonie de la consommation privée éveille de profondes inquiétudes; elle contribue en effet au ralentissement de la croissance économique, elle compromet la baisse du chômage et complique l'élaboration du budget 1996. Il y a donc lieu de s'interroger sur les déterminants de la consommation privée, et partant, sur les mesures de politique économique susceptibles de la relancer.

Le lien entre consommation privée et croissance économique est cependant plus complexe qu'il n'apparaît de prime abord. Quoique ce ne soit pas là l'objet de la présente étude, il convient de rappeler que les biens et services produits par une économie concourent tous à la formation du produit intérieur brut (PIB), quelle que soit leur affectation économique (consommation privée, publique, de capital; formation nette de capital; exportation)[1]. La partie non consommée du produit (la formation nette de capital et l'exportation nette) - qui constitue la contrepartie de l'épargne nationale[2], somme de l'épargne des ménages, des entreprises et des administrations publiques - peut donc en principe emmener la croissance (cfr. par exemple, en tout cas jusqu'il y a peu, le Japon). Il faudra alors, bien entendu, compter sur le dynamisme de la consommation sur les marchés extérieurs ou dans l'avenir.

La croissance économique n'est donc pas uniquement assise sur la consommation et, a fortiori, sur la consommation privée. Notons d'ailleurs, qu'au niveau mondial, on craint à terme une insuffisance, par rapport aux besoins, de la formation de capital, contrepartie d'un niveau insuffisant de l'épargne mondiale. Dans la plupart des cas cependant, la consommation privée constitue le moteur principal de la croissance, d'autant plus que la formation de capital est elle-même déterminée en premier lieu par la demande anticipée. Dans le cas de la Belgique égale-

1. PIB p.m. = C + G + A + I_N + (X - M), où C, G, A, sont les consommations privée, publique et de capital, I_N la formation nette de capital et (X - M) l'exportation nette de biens et services; ces deux dernières composantes alimentent le patrimoine de la nation, sous forme de biens de production (I_N) et de créances sur le reste du monde (X - M).
2. En effet, l'épargne nationale S = I_N + (X - M) où (X - M) inclut les revenus de facteurs nets reçus du reste du monde (aux transferts nets reçus du reste du monde près).

ment, la consommation joue potentiellement un rôle fondamental[3], même si l'exportation, dopée par l'internationalisation des échanges et les choix politiques des quinze dernières années, ait de fait contribué plus fortement à la croissance. Le tableau de bord de l'économie belge se caractérise d'ailleurs par un surplus extérieur courant très élevé (environ 400 milliards en 1994, ce qui est supérieur à l'accroissement du PIB : environ 360 milliards), qui contribue significativement (pour 15 %) à la croissance. Cette particularité débouche d'ailleurs sur des considérations quant à l'insuffisante utilisation de l'épargne par l'investissement et sur la problématique envisagée ici, à savoir la faible progression de la consommation privée qui contribue sans nul doute très largement à ce surplus extérieur.

Dans quelle mesure le niveau et/ou la croissance de la consommation privée sont-ils effectivement faibles, et, si oui, comment l'expliquer ?

Remarquons préalablement que c'est la croissance et non pas le niveau de la consommation privée (en pour-cent du PIB) qui influe sur la croissance économique. Cependant, un niveau faible de consommation privée peut être indicatif d'un potentiel d'accroissement éventuellement important.

L'analyse descriptive révèle que :

- la consommation privée en volume est depuis deux ans particulièrement peu dynamique (-0,7 % en 1993, +1,3 % en 1994) en raison du tassement du revenu disponible réel des ménages (-0,2 % en 1993 et en 1994);
- la part de la consommation privée dans le PIB en 1994 en Belgique (62,2 %) est très proche de la moyenne des 25 dernières années (62,6 %) et égale à celle observée pour l'ensemble de l'Union européenne. Par contre, contrairement à l'ensemble des autres économies européennes ou de l'OCDE, elle a fortement reculé depuis le milieu des années quatre-vingt : le taux de croissance moyen est depuis lors inférieur de près de 1 % à la moyenne européenne;
- si la part dans le PIB de la consommation est comparable à celle de l'Union, la part du revenu disponible des ménages reste significativement supérieure en Belgique. Ceci est notamment attribuable au niveau des charges d'intérêts et se traduit par définition en Belgique par des taux d'épargne plus élevés que dans les autres pays européens;
- le taux d'épargne des ménages atteint en 1993 est le plus élevé de la zone OCDE (à l'exception de l'Italie, selon une source statistique sur deux); de même, le taux d'épargne privée brute (en % du PIB), qui comprend non seulement l'épargne des ménages mais aussi les bénéfices réservés des entreprises, est parmi les plus élevés de la zone OCDE. Le taux d'épargne national qui comprend l'épargne privée et l'épargne publique qui est négative en Belgique est en pourcentage du PIB parmi les plus élevés de l'Union européenne;
- les inflexions du taux d'épargne des ménages belges au cours des trente-cinq dernières années ont été importantes (de 13 à 14 % - 1960; 1985 - à 21 % - 1976; 1993) et ce taux s'est trouvé dans un cycle ascendant depuis 1985, atteignant un sommet en 1993 (21 %) et restant élevé en 1994 (19,8 %);
- l'évolution de la consommation privée reste à moyen et long terme significativement influencée par l'évolution du revenu disponible des ménages; mais, sur la période 1986-1994, l'élasticité observée est de 70 %, soit une valeur lar-

3. L'exportation, envisagée isolément de l'importation, représente en 1994 68 % du PIB, contre 62 % du PIB pour la consommation privée. Cependant, la contribution de l'exportation à la croissance est, ceteris paribus, moindre du fait d'un contenu en importation beaucoup plus élevé (53,3 % contre 36,7 % pour la consommation privée selon le dernier tableau input-output disponible).

gement inférieure à l'unité; autrement dit, depuis le milieu des années 80, le taux de la croissance moyen de la consommation privée est inférieur de près de 1% à celui du revenu disponible des ménages.

- le solde de la balance des opérations courantes se situe également à un niveau élevé; la hauteur de ce solde reflète un niveau d'épargne nationale nettement plus important que les investissements réalisés en Belgique, probablement en partie parce que ceux-ci restent inférieurs à la moyenne européenne (notamment les investissements des administrations publiques).

Les taux élevés d'épargne observés actuellement seraient attribuables d'une part à des facteurs socio-économiques, d'autres part à un déficit de confiance.

L'accroissement de la part des revenus de la propriété dans les revenus des ménages, aux dépens des revenus salariaux, et certains facteurs liés à l'évolution de la structure de la population pensionnée, constituent autant de facteurs socio-économiques de progression du taux d'épargne.

Le déficit de confiance est un problème mentionné de plus en plus couramment. Il serait attribuable au chômage élevé, aux inquiétudes quant à l'avenir de la protection sociale et en particulier, des régimes de retraite, ainsi qu'à la problématique des finances publiques, notamment via l'anticipation de mesures d'austérité telles que par exemple des hausses de prélèvements. L'ensemble de ces facteurs concourent à favoriser l'épargne de précaution.

L'impact sur le taux d'épargne de la problématique des finances publiques mérite un commentaire. Certaines études empiriques qui s'appuient sur des travaux théoriques[4], indiquent qu'une baisse significative du taux d'épargne peut dans certains cas accompagner le processus d'assainissement des finances publiques, diminuant sinon contrecarrant ainsi son impact déflatoire classiquement annoncé. Une telle approche - à l'égard de laquelle il faut rester prudent tant il apparaît difficile de dénouer l'écheveau des multiples facteurs qui jouent sur le taux d'épargne - peut-elle contribuer à hasarder des pronostics dans le cas belge ?

Si l'on admet que le consommateur, informé des difficultés financières de l'Etat, adapte son comportement d'épargne dans l'attente d'un retour à une situation qu'il jugerait suffisamment crédible, l'évaluation qu'il fera de celle-ci devient cruciale. A moyen-long terme, il est possible - mais pas certain tant le problème de l'emploi paraît lancinant à cet égard - que la réussite du processus d'assainissement des finances publiques contribue à restaurer la confiance. A court terme cependant, l'approche par les effets de confiance ne conduit pas nécessairement à des pronostics très encourageant. La réduction du déficit public pourrait certes avoir des effets bénéfiques; cependant, la focalisation du débat sur l'objectif d'un déficit de 3 % en 1996, perçu à la fois comme incontournable et difficile à réaliser, place le consommateur dans la perspective soit de mesures d'austérité importantes, soit de non-réalisation, réputée désastreuse, de la norme (soit, pire, des deux éventualités); on ne peut exclure que le prix ainsi mis à la restauration de la confiance ait contribué à maintenir des taux d'épargne élevés.

L'énoncé des contraintes et des difficultés montre à suffisance que l'atonie de la consommation privée constitue autant un handicap à l'accélération de la croissance qu'un symptôme des problèmes sévères auxquels l'économie belge est con-

---

4. Cfr. point B.2.c. de la deuxième partie relatif à la théorie de la neutralité de la dette. Cette théorie a jusqu'à présent reçu peu de confirmation empirique. Une compensation très partielle des variations du déficit public par des variations en sens inverse du taux d'épargne ne peuvent s'observer, selon les études de l'OCDE, que pour des pays très endettés comme la Belgique ou l'Italie.

frontée. Ces problèmes ne pouront sans doute pas être surmontés à court terme. Néanmoins, sur base des études théoriques et des études de variante[5], dans le contexte des décisions budgétaires à prendre, le souci de maintenir un certain dynamisme de la consommation privée conduit à recommander :

- de préserver au maximum le revenu disponible des ménages et tout particulièrement les composantes du revenu à plus forte propension à consommer (telles que les revenus du travail et les revenus de remplacement);
- de durcir la lutte contre le chômage et de promouvoir l'amélioration tant quantitative que qualitative de l'emploi;
- de rendre confiance dans la pérennité et la stabilité des régimes de retraite; le redressement des finances publiques et l'expression d'une volonté politique claire à cet égard peuvent y contribuer;
- de poursuivre, de façon crédible, l'assainissement budgétaire. Il est clair que la dramatisation actuelle du débat relatif à la norme de déficit de 3% n'est pas de nature à favoriser la confiance du consommateur.

5. Les variantes mentionnées dans la présente étude sont d'une part tirées d'une étude réalisée par le Bureau fédéral du Plan pour le Conseil Central de l'Economie (variantes de réduction des prestations sociales, de hausse du précompte mobilier, de hausse de TVA; voir Bossier *et al* (1995)), d'autre part des "Perspectives 1995-1999" de mars 1995 (variante de hausse des salaires).

B. Evolution de la consommation privée sur la période 1970-1994

Le tableau 1 fournit un aperçu de l'évolution de la consommation privée sur la période 1970-1994. Avec plus de 4700 milliards de francs en 1994, la consommation des ménages représente, de loin, la composante la plus importante de la demande intérieure et constitue 62,2 % du PIB. En moyenne, la croissance de la consommation privée en volume a atteint 2,5 % sur la période 1970-1994. Exprimée en valeur, la consommation privée s'est accrue de 8 % par an.

TABLEAU 1 Consommation privée, revenu disponible et épargne des ménages : évolution depuis 1970

	1970-1994[a]	1970-1975	1976-1980	1981-1985	1986-1990	1991-1994[b]
Evolution de la consommation privée (croissance en moyenne de %)						
- En termes nominaux (prix courants)	8,0	13,0	9,3	7,4	5,2	4,3
- En volume (prix de 1985)	2,5	4,3	3,2	0,3	2,9	1,6
Evolution du revenu disponible réel (croissance moyenne en %)						
- En termes nominaux (prix courants)	7,8	12,9	8,9	6,3	6,0	5,2
- En volume (prix de 1985)	2,5	4,3	2,8	-0,7	3,7	2,5
Taux d'épargne des ménages (moyenne de période)	18,5	20,2	19,6	16,5	16,2	20,3
Croissance de la consommation privée en volume chez nos partenaires européens						
EUR3 (AL, FR, PB)	2,9	3,7	3,3	1,0	3,1	4,3
EUR5 (EUR3 + IT, UK)	2,7	3,4	3,2	1,4	3,7	2,6
EUR12	2,9	3,6	3,1	1,3	3,7	2,4

a. 1970-1993 pour EUR3, EUR5 et EUR12
b. 1991-1993 pour EUR3, EUR5 et EUR12

1. Croissance

En volume, la consommation privée s'est accrue de 2,5 % par an sur la période 1970-1994, dépassant ainsi de peu la croissance du PIB sur la même période (2,4 %). Cette performance moyenne cache toutefois d'importantes fluctuations selon les années. Ainsi, la croissance de la consommation privée atteint plus de 4 % entre 1970 et 1975, en raison d'une forte expansion du revenu disponible réel des ménages. De 1975 à 1980, la croissance de la consommation privée reste élevée (supérieure, même à la croissance des revenus), tout en n'égalant pas, loin s'en faut, la performance de la première partie des années '70. La période 1980-1985 est marquée par une nette rupture: baisse, en moyenne, des revenus réels et quasi stagnation de la consommation privée (0,3 % de hausse moyenne). De 1985 à 1990, la croissance de la consommation des ménages est à nouveau plus

soutenue (2,9 % en moyenne), en raison d'une forte expansion de leurs revenus (3,7 % par an). Enfin, la croissance de la consommation redevient à nouveau plus modérée dans la première partie des années '90 et devient même négative en 1993[6].

A prix courants, l'expansion de la consommation atteint en moyenne 8,0 % de 1970 à 1994, mais on observe à nouveau des différences significatives entre sous-périodes. On note ainsi que la croissance nominale de la consommation n'a cessé de baisser de 1970 à 1994 (du moins en moyenne de période) : atteignant 13 % de 1970 à 1975, la croissance nominale baisse à 9,3 % de 1976 à 1980, puis, successivement, à 7,4 %, 5,2 % et, enfin, 4,3 % pour les sous-périodes suivantes. Ce mouvement de baisse continue reflète principalement le phénomène de désinflation auquel on a assisté à partir du début des années '80 : la croissance du déflateur de la consommation, qui atteignait encore en moyenne plus de 7 % durant les années '70, redescend à moins de 5 % pour les années '80 et ne dépasse plus 2,7 % de 1991 à 1994.

Comparaison avec les partenaires européens

Le tableau 1 fournit également un aperçu de l'évolution de la consommation privée en volume pour les groupes de pays suivants : 3 partenaires principaux (Allemagne, France, Pays-Bas); 5 partenaires principaux (les 3 + Italie et Royaume-Uni) et Europe des 12. On note que la progression de la consommation des ménages belges est tout d'abord supérieure à celle observée pour les autres groupes de pays (période 1971-1975), puis tend à devenir inférieure. En particulier, la consommation belge est quasi stagnante entre 1981 et 1985 (en raison d'une baisse des revenus réels, découlant de la politique de revenus) alors qu'elle progresse en moyenne de plus de 1 % chez nos principaux partenaires. De 1986 à 1990, on observe une plus grande convergence des taux de croissance, particulièrement entre la Belgique et ses 3 partenaires principaux. Les rythmes de progressions de la consommation redeviennent ensuite plus modérés, aussi bien pour la Belgique que pour l'Europe des 12[7].

2. Part dans le PIB

Sur l'ensemble de la période 1970-1994, la consommation privée a représenté, en moyenne, 62,6 % du PIB, ce qui en fait, de loin, la composante la plus importante des dépenses finales (les autres dépenses ont représenté respectivement 16 % pour la consommation publique et 19,5 % pour les investissements; voir tableau 2). En 1994, la consommation privée atteint en termes nominaux quelques 4741 milliards de francs, soit 468.425 francs courants par habitant. A titre de comparaison, les dépenses d'investissement par habitant ont représenté 131.357 francs. Quant aux dépenses de consommation publique, elles ne dépassent pas 112.681 francs.

Evolution

La période 1970-1994 peut être découpée grossièrement en deux sous-périodes pour l'analyse de l'évolution de la part de la consommation dans le PIB : de 1970 à 1982, la part de la consommation privée dans le PIB s'accroît pour atteindre un maximum absolu en 1982, avec un chiffre de 65,5 %; de 1983 à 1993, la part de la consommation privée tend à décliner. Ces évolutions ne sont toutefois jamais linéaires : on observe dans chaque sous-période des fluctuations annuelles s'écartant de la tendance générale. De plus, certaines sous-périodes sont plutôt mar-

6. A ce propos, les difficultés rencontrées actuellement par le secteur de la distribution sont évoquées dans un encadré (cfr. fin de la section B).

7. Notons que la bonne performance apparente des 3 partenaires principaux de 1991 à 1993 s'explique en partie par un changement statistique (inclusion de l'Allemagne de l'Est dans les chiffres de la République Fédérale d'Allemagne à partir de 1991).

quées par une stabilité de la part de la consommation privée (par exemple la période 1981-1985).

La tendance haussière des années '70 et du début des années '80 s'explique par une croissance en volume de la consommation privée dépassant légèrement celle du PIB (l'évolution des déflateurs est par contre quasiment identique). Les années '80 sont marquées par le phénomène inverse: la croissance de la consommation privée en volume est inférieure, en moyenne à celle du PIB (1,6 % pour la consommation privée contre 1,9 % pour le PIB). Enfin, la quasi-stabilisation de la part de la consommation privée au début des années '90 s'explique par une combinaison d'effets volumes (la croissance en volume de la consommation dépasse celle du PIB) et d'effets-prix (la croissance du déflateur du PIB dépasse celle du déflateur de la consommation privée).

Comparaison internationale

Un examen rapide de l'importance relative de la consommation privée dans le PIB permet de voir que la situation belge est tout à fait similaire à celle de la moyenne de l'Union européenne (62,2 % aussi bien pour l'Union européenne (1993) que pour la Belgique (1994)) et se compare également à celle de nos principaux voisins : Allemagne, 63,2 %, France, 60,7 %, Italie, 61,6 %, Pays-Bas, 61 %. Par contre, des différences beaucoup plus nettes apparaissent avec les cas américain et japonais : pour les Etats-Unis, la part de la consommation est nettement plus élevée que dans le cas européen. Ce pays se distingue également par un taux d'épargne excessivement faible. Par contre, la situation du Japon est diamétralement opposée, avec une consommation privée ne représentant que 57 % du PIB (et un taux d'épargne élevé).

TABLEAU 2 Part de la consommation et des investissements dans le PIB et comparaison internationale de la consommation privée (en %)

	1970	1980	1985	1990	1993	1994	1970-1994
Consommation privée (en % du PIB)	59,8	62,9	65,4	62,5	62,5	62,2	62,6
Consommation publique (en % du PIB)	13,4	17,8	17,2	14,4	15,0	15,0	16,0
Investissements (en % du PIB)	22,7	21,1	15,6	20,3	17,8	17,4	19,5
Comparaison internationale (consommation privée rapportée au PIB)							
Union européenne	57,8	60,4	61,5	60,4	62,2		
Allemagne	56,7	62,4	63,6	59,3	63,2		
France	57,6	58,6	60,8	59,3	60,7		
Italie	59,5	61,0	61,4	61,5	61,6		
Pays-Bas	58,5	61,2	59,5	58,7	61,0		
Etats-Unis	62,8	63,1	64,7	66,4	67,7		
Japon	51,5	58,1	58,2	56,6	57,0		

3. DECOMPOSITION DE LA CROISSANCE DE LA CONSOMMATION PRIVEE

Le tableau 3 permet de préciser les sources de la croissance de la consommation privée en volume. Il permet en particulier d'estimer la contribution de chaque composante du revenu disponible, ainsi que le rôle des impôts et transferts de la Sécurité sociale et le rôle joué par le taux d'épargne.

On observe ainsi qu'à long terme (sur la période 1970-1994), l'évolution de la consommation privée est expliquée fondamentalement par celle du revenu primaire réel par personne occupée, et dans une mesure plus limitée, par l'évolution des transferts et prélèvements. Les fluctuations du taux d'épargne ne joueraient par contre que peu.

A plus court terme, le taux d'épargne jouerait un rôle beaucoup plus important, ses modifications à la hausse ou à la baisse, permettant d'infléchir, parfois dans des proportions notables, le rythme de croissance de la consommation privée. Ainsi, la forte baisse du taux d'épargne qui intervient au début des années '80 apporte un soutien notable à la consommation privée, permettant à celle-ci de continuer à progresser, alors que l'emploi est en chute sensible et que le rôle de la croissance du revenu primaire par tête ne dépasse pas un demi pour-cent en moyenne. Le phénomène inverse se produit sur la période 1986-1994 : la contribution de la croissance de l'emploi et du revenu primaire par personne employée (3 % en moyenne) est contrebalancée par une hausse sensible du taux d'épargne, ayant pour effet de réduire la croissance moyenne de la consommation privée de 0,9 %. Le comportement du revenu réel (primaire et disponible) est examiné plus en détail dans le point C. L'évolution du taux d'épargne et les facteurs permettant d'expliquer ses fluctuations sont étudiés au point D.

TABLEAU 3 Sources de croissance de la consommation privée

	1970-1994	1970-1975	1976-1980	1981-1985	1986-1990	1991-1994
Emploi	0,1	0,3	0	-0,8	1,1	-0,5
Revenu primaire réel[a]	2,7	4,6	2,9	0,5	2,5	2,9
- revenus du travail	2,4	4,8	2,9	-0,7	2,1	2,7
- revenu de la propriété	0,3	-0,2	0	1,2	0,4	0,2
Impôts et transferts	-0,2	-0,6	0	-0,5	0,1	0,2
Taux d'épargne	-0,1	0,1	0,2	1,2	-0,8	-1,0
Total taux de croissance de la consommation privée en volume	2,5	4,3	3,2	0,3	2,9	1,6

a. Par personne employée.

Les difficultés du secteur de la distribution

Un des secteurs les plus liés à l'évolution de la consommation est celui de la distribution. Au vu des nombreuses faillites, ce secteur semble rencontrer de sérieuses difficultés. Les causes de difficultés peuvent être structurelles d'une part, conjoncturelles d'autre part.

Remarquons d'abord que la part de la distribution dans la consommation privée - achats dans le commerce de détail à l'exclusion des combustibles et des véhicules - tend à se réduire; elle est passée de 59,6 % en 1980 à 51,9 % en 1994 (INS[a]). Cette diminution est particulièrement sensible dans la branche de l'alimentation et profite aux dépenses de logement, d'achats de véhicules, de soins médicaux et de services financiers. Le secteur de l'alimentation mis à part, la structure des dépenses des ménages dans le secteur de la distribution paraît relativement stable. L'importance croissante des services constitue donc un phénomène structurel peu propice au dynamisme du secteur de la distribution; par ailleurs, elle accroît les difficultés conjoncturelles du fait de la faible élasticité de ces services au revenu disponible.

Parmi les facteurs structurels, les milieux professionnels du secteur citent : le problème des détournements de trafic, le niveau des coûts salariaux, la réglementation relative au temps partiel et les difficultés de l'enseignement "classes moyennes".

Les détournements de trafic résultent de la conjonction de l'exiguité du territoire national et de taux de TVA supérieurs pour certains produits à ceux des Etats voisins. Ainsi, les taux de TVA aux Pays-Bas et au Grand-Duché de Luxembourg sont inférieurs à ceux de la Belgique; en France, malgré un relèvement du taux de base, les taux de TVA sont très inférieurs à ceux de la Belgique pour les eaux, les limonades, vins tranquilles et alcools; en Allemagne le taux de base est de 15 % contre 20,5 % en Belgique.

En dépit de ces écarts, la Belgique connaît une évolution des prix similaire à celle observée chez ses voisins (OCDE). Quant aux marges bénéficiaires, elles se situent au niveau des grands groupes européens environnants. Par ailleurs, il faut noter que depuis 1991, la hausse de l'indice des prix de la distribution est largement inférieure (+ 0,8 %) à la hausse générale de l'indice des prix (+ 2,8 % - Ministère des Affaires économiques). Bien entendu, les taux majorés de TVA ont été depuis lors supprimés.

Dans un petit pays comme la Belgique, le secteur de la distribution est de plus en plus exposé à la concurrence internationale : en effet, ce secteur s'internationalise tant au niveau de l'approvisionnement (50 %) qu'au niveau des ventes (32 %); les reprises, participations majoritaires et accords de coopération économique ont d'ailleurs fortement affaibli l'ancrage national du secteur, qui évolue vers la multinationalisation.

Dans ce contexte, les coûts salariaux et la réglementation trop stricte, notamment du temps partiel, sont évoqués comme des handicaps pour ce secteur fortement intensif en travail (il occupe 11,2 % de la population active).

Mais, au-delà des facteurs structurels, des facteurs conjoncturels, liés à la stagnation de la consommation jouent à plein ces dernières années. Ainsi, on observe un recul des ventes au détail depuis 1993 (cfr. INS).

Toutes les périodes pendant lesquelles on observe une stagnation ou une réduction du revenu disponible et une extension du chômage ont d'ailleurs été marquée par un tel recul : 1983-1984, 1986, etc...

a. cités par la Fédération belge des entreprises de distribution (Rapport annuel, 1994)

C. Un déterminant essentiel de la consommation : le revenu disponible

Depuis l'apport des théories keynésiennes, on admet que le revenu réel constitue le déterminant essentiel de la consommation des ménages et la plupart des fonctions contemporaines de consommation dans les modèles conservent généralement une relation très étroite entre la consommation des ménages et leurs revenus, à côté d'autres facteurs explicatifs. Cette relation consommation-revenu prit tout d'abord la forme d'une relation relativement simple, liant niveau de consommation et niveau de revenu, puis des auteurs comme Friedman ou Modigliani essayèrent de replacer le raisonnement du consommateur dans une perspective intertemporelle, de plus long terme. Selon l'hypothèse du revenu permanent (Friedman (1957)), ou la théorie du cycle de vie (Ando et Modigliani (1960)), la consommation n'est pas seulement fonction du présent, mais aussi des revenus futurs anticipés. Cette théorie déboucha sur des fonctions de type adaptatif, liant la consommation à un lissage intertemporel des revenus. Ces fonctions furent graduellement enrichies et rendues plus compliquées par le recours à des modèles de retard de plus en plus sophistiqués. En particulier, la période de forte inflation de la fin des années '70 amena de nombreux auteurs à étudier le rôle des prix et à redéfinir celui de la richesse des particuliers et des taux d'intérêt. D'autres auteurs proposèrent d'enrichir les modèles initiaux de revenu permanent ou de cycle de vie en ajoutant des variables reflétant des facteurs d'incertitude, comme le niveau du chômage, ou l'intervention des pouvoirs publics (évolution des revenus de transferts, niveau de la taxation, ...) ou encore la structure des revenus.

Les différentes théories de la consommation sont présentées plus en détail dans la deuxième partie de cette note. La présente section est consacrée à une analyse des revenus des ménages (évolution en termes réels et structure). Suivra un examen des différents facteurs permettant d'expliquer les fluctuations du taux d'épargne.

1. EVOLUTION GLOBALE, EN TERMES REELS

Le tableau 1 du point précédent reprend l'évolution du revenu disponible des ménages. Il fournit également l'évolution de leur taux d'épargne.

a. Croissance

Comme indiqué dans la figure 1, l'évolution du revenu réel est particulièrement soutenue durant la première moitié des années '70 (avec une croissance de 4,3 %), puis se ralentit quelque peu pour se stabiliser aux alentours de 3 % de 1976 à 1980. Durant cette période, consommation privée et revenu disponible évoluent grosso-modo au même rythme.

FIGURE 1

Evolution de la consommation privée et du revenu disponible des ménages (en volume) de 1971 à 1994

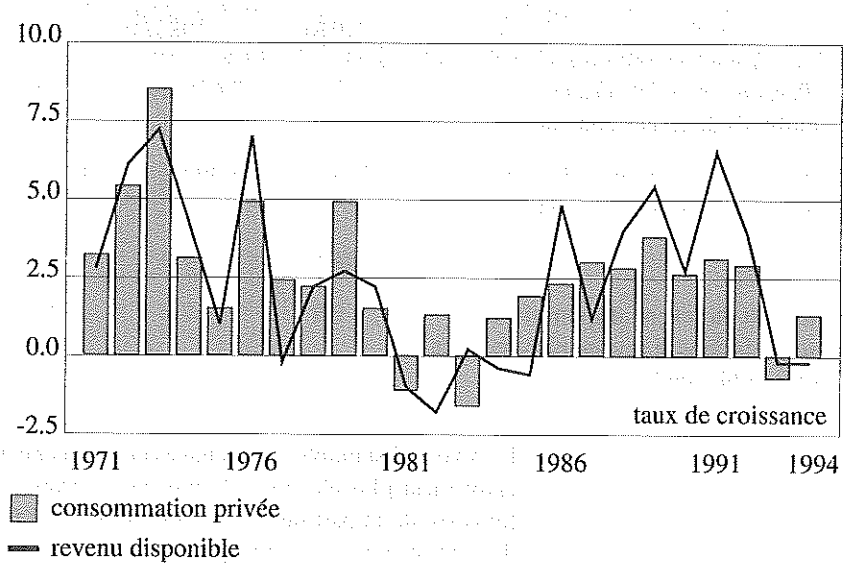

Par contre, pour la période 1981-1985, on observe un recul du revenu disponible réel (voir aussi tableau 1). De plus, la relation stricte entre revenu disponible et consommation semble être rompue. La consommation continue à s'accroître et le taux d'épargne s'abaisse de manière sensible. De 1986 à 1990, l'évolution du revenu réel redevient largement positive (en raison, entre autres, de la réforme fiscale de 1989 et du retour à la libre négociation des hausses de salaires), mais on observe toujours un décalage entre consommation et revenu, avec cette fois la consommation à la traîne. Le taux d'épargne peut donc remonter. De 1991 à 1993, le même phénomène semble se reproduire, ramenant le taux d'épargne à son niveau de la première moitié des années '70. Enfin, 1994 est marqué par une chute du revenu réel, mais la baisse du taux d'épargne de 1,2 point, permet à la consommation de progresser.

b. Part dans le revenu national disponible

Globalement, la part du revenu des ménages dans le revenu national disponible a augmenté régulièrement dans les années '70, pour atteindre 79,0 % en 1980, contre 74,5 % en 1970 (voir tableau 4). Parallèlement, la part du revenu des entreprises aurait eu tendance à se tasser, passant de 9,8 % en 1970 à 7,0 % en 1980. Dans les années '80, les tendances s'inversent : la part du revenu disponible des ménages redescend à 77,8 % en 1985, puis à 76,8 % en 1990. La part du revenu des entreprises s'accroît, quant à elle, passant à 10,3 % en 1985 et à 11,3 % en 1990. Enfin, de 1991 à 1994, on observe plutôt un tassement du revenu des entreprises et une hausse parallèle de la part du revenu des ménages.

TABLEAU 4 Revenu disponible des ménages et revenu national brut disponible

	1970	1980	1985	1990	1994
1. *Revenu disponible des ménages*, milliards de francs courants	942,8	2.678,2	3.603,7	4.821,1	5.894,5
2. *Revenu national brut disponible*, milliards de francs courants	1.266,2	3.390,2	4.633,1	6.276,7	7.556,7
1/2 (en %)	74,5	79,0	77,8	76,8	78,0
p.m.: part du revenu disponible des sociétés dans le revenu national brut disponible (en %)	9,8	7,0	10,3	11,3	10,3

Le revenu disponible des ménages en pourcentage du PIB est en Belgique significativement plus élevé que la moyenne européenne. Cette particularité reflète la faiblesse de la part du revenu disponible de l'Etat (due, en particulier, à la lourdeur des charges d'intérêts payées par l'Etat - voir tableau 5).

TABLEAU 5 Revenu national disponible des agents (en % du PIB)

	1981		1987		1992[a]	
	Belgique	EUR	Belgique	EUR	Belgique	EUR
Ménages	80,5	73,7	75,5	71,2	78,8	73,0
Entreprises	7,0	8,8	11,6	11,4	9,9	10,2
Etat	10,3	16,8	11,2	16,7	10,3	15,2
Reste du monde	2,1	0,5	1,7	0,6	1,0	1,4

a. 1991 pour la Belgique.
Sources : Eurostat.

c. Evolution de la structure des revenus des ménages

i. Revenus avant prélèvements obligatoires

La structure du revenu disponible des ménages a subi des modifications assez sensibles au cours de la période 1970-1994 (voir tableau 6). En gros, on observe une assez nette baisse de la part des revenus du travail et une hausse parallèle des revenus de la propriété et de l'entreprise. On note également une augmentation, jusqu'en 1985 de la part des transferts et prélèvements, puis un certain tassement de ces deux postes. Il n'est pas inutile d'examiner ces évolutions en détail.

TABLEAU 6 Evolution de la structure du revenu disponible des ménages (en %)

	1970	1975	1980	1985	1990	1994
Salaires et traitements bruts	54,4	60,6	62,0	57,4	52,9	51,8
Revenu des indépendants	30,8	25,7	24,5	24,8	25,8	25,3
Revenus de la propriété	8,4	7,8	8,0	14,1	15,5	16,4
dont intérêts reçus	4,5	5,4	8,2	10,8	9,7	9,6
Transferts aux ménages	23,7	30,1	32,5	34,9	33,0	34,1
moins : prélèvements	17,4	24,2	27,0	31,2	27,2	27,6
- taxes directes	12,0	17,8	20,7	22,6	19,3	19,4
- cotisations sociales personnelles	5,4	6,4	6,4	8,6	7,8	8,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Salaires et traitements

On observe que la part des salaires et traitements bruts n'a d'abord cessé d'augmenter, passant ainsi de 54,4 % du revenu disponible en 1970 à 62 % en 1980. A partir de 1981, on observe le phénomène inverse : la part salariale baisse quasiment continuellement pour atteindre un minimum en 1989, avec seulement 51,8 % et se stabiliser plus ou moins à ce niveau de 1990 à 1994. L'inflexion constatée en 1981 est d'évidence due aux interventions gouvernementales dans le processus de formation des revenus : modération des revenus de 1981, suspension de l'indexation des salaires en 1982, introduction de l'index lissé en 1983, sauts d'index de 1984, 1985 et 1987. Le retour à la libre négociation des salaires en 1986 permet progressivement de restabiliser la part des salaires du secteur privé. On note cependant, à la fin des années '80, un recul supplémentaire des salaires et traitements bruts exprimés en pourcentage du revenu disponible; cette évolution s'explique cette fois par la réduction du coin fiscal entraîné par la première réforme fiscale décidée en 1985 (loi Grootjans) et la seconde réforme fiscale votée à la fin de 1988[8]. Cette baisse est en partie effacée en 1990, marquée par une forte hausse du salaire réel par tête et de l'emploi salarial. De 1991 à 1994, la stagnation, puis le recul de l'emploi salarié entraînent à nouveau, malgré la progression du salaire par tête, une érosion de la part de la masse salariale dans le revenu disponible.

Revenus des indépendants

La part du revenu des indépendants, qui représentait encore près de 31 % du revenu disponible des ménages en 1970, se tasse très nettement dans les années '70, pour ne plus atteindre que 24,5 % en 1980. La baisse est particulièrement nette de 1973 à 1975, période marquée par un recul du nombre d'indépendants et une baisse de leur revenu par tête. Cette part est restée ensuite relativement stable jusqu'en 1987. De 1987 à 1989, la relance de la consommation intérieure permettent une remontée de l'emploi indépendant et de la part de leurs revenus dans le revenu disponible des ménages. Depuis 1990, par contre, on observe à nouveau une légère érosion de la part des indépendants.

Au total, la part des revenus du travail bruts, qui atteignait plus de 85 % du revenu disponible en 1970, ne représente plus que 77 % de ce revenu en 1994.

8. On trouvera dans un encadré (cfr. fin de cette section) un rappel des principales mesures de politique économique ayant affecté la formation des revenus depuis 1981.

Revenus de la propriété et de l'entreprise

On observe à partir du début des années '80 une forte augmentation de la part des revenus de la propriété. La part de ce type de revenu, qui ne représentait que 8 % environ du total du revenu disponible des ménages en 1980, grimpe en effet graduellement dès 1981 pour atteindre 16,4 % en 1994 (soit près du double de la part observée en 1970 !). Cette évolution peut être mise en relation avec l'évolution des taux d'intérêt réels et de l'endettement public dans les années '80; elle s'explique également par la mise en place, au début des années '80, d'une législation destinée à promouvoir le capital à risque et par l'amélioration progressive de la santé financière des entreprises. Notons que l'écart entre la part des revenus de la propriété et celle des intérêts reçus s'explique essentiellement par 2 facteurs :

- les intérêts payés (déduits des revenus de la propriété et pas des intérêts reçus;
- l'évolution de la part des dividendes (celle-ci passe de 3 % en 1986 à 10 % en 1994).

Transferts aux ménages

Représenté quasi uniquement par les transferts de la Sécurité sociale, ce type de revenu a vu sa part s'accroître assez sensiblement jusqu'en 1979. La hausse peut être même qualifiée de spectaculaire, puisque l'on passe d'une part n'excédant pas 23 % en 1970 à une part de 33,6 % en 1979. De 1979 à 1985, la progression de la part des transferts sociaux devient beaucoup plus modérée, malgré la progression du nombre de chômeurs. Cette relative stabilité s'explique par les premières mesures d'économies prises au début des années '80 (dont des mesures successives touchant à l'indexation des allocations sociales). Jusqu'en 1987, la part des transferts plafonne en-dessous de 36 %, puis, l'on assiste à un certain recul de cette part sur la période 1987-1991 (baisse du nombre de chômeurs et nouvelles mesures d'économies). Enfin, la recrudescence du chômage depuis 1991 entraîne une légère remontée des transferts sociaux sur la période 1991-1994.

Prélèvements

Se retrouvent dans cette catégorie l'ensemble des impôts directs acquittés par les ménages, ainsi que les cotisations personnelles de Sécurité sociale. La progression de la part des impôts directs est très forte dans les années '70. Cette hausse s'explique essentiellement par la non-indexation des barêmes fiscaux, mais également par des mesures ponctuelles (par exemple, hausse du taux de précompte mobilier en 1984). Il faut attendre 1986 pour noter une inflexion dans cette évolution : modeste au départ (1986 et 1987), la réduction de la part des impôts est particulièrement vive en 1989, année d'introduction de la réforme fiscale décidée en 1988. Depuis 1990, on peut parler globalement de stabilisation de la part des impôts. La part des cotisations personnelles de Sécurité sociale est passée graduellement de 5,4 à 6,4 % entre 1970 et 1975 pour se stabiliser à ce niveau jusqu'en 1980. Dans les années '80, deux hausses sensibles sont enregistrées : la première en 1982 (du fait du déplafonnement des cotisations dans le régime des travailleurs salariés), qui voit la part des cotisations passer à 7,7 % et la seconde en 1984 (modification du calcul de la base et accroissement de certains taux), avec une hausse de 0,6 %. Depuis 1984, la part des cotisations personnelles n'a plus subi de modification sensible. On note toutefois une baisse temporaire entre 1989 et 1992.

A titre illustratif, il n'est peut être pas inutile de représenter sous forme graphique l'évolution de la structure du revenu disponible des ménages telle que mentionnée au tableau 6 :

FIGURE 2 **Comparaison de la structure du revenu disponible entre 1980 et 1994**

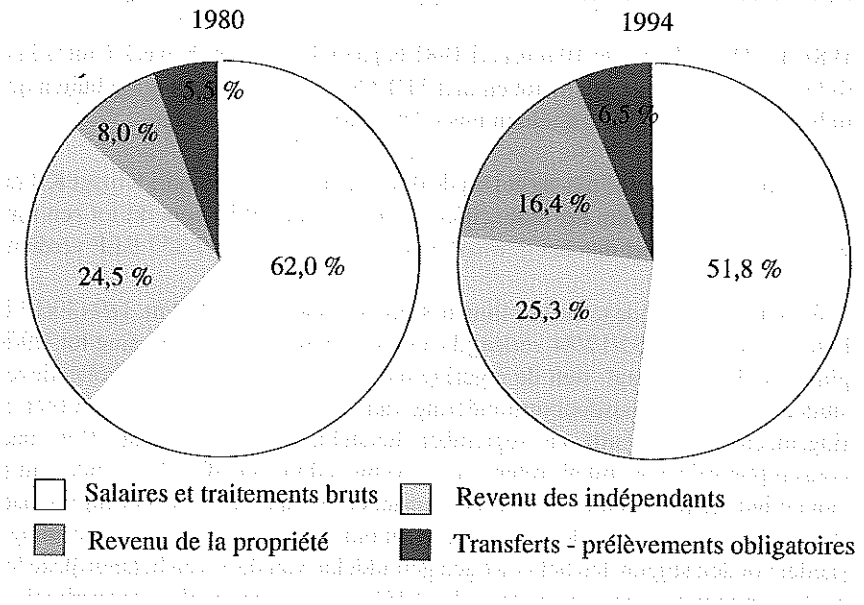

ii. Revenus après prélèvements obligatoires

L'information du tableau 6 peut être complétée en recalculant les différents postes de revenus nets de prélèvements. Ce calcul peut être réalisé en particulier pour les revenus du travail et ceux de la propriété. L'évolution de la part de ces deux types de revenus, nets de prélèvements, est donnée en indice dans le tableau 7. Grosso modo, les grandes évolutions mises en évidence plus haut sont confirmées, voire même renforcées. Ainsi, le recul de la part des revenus du travail de 1970 à 1985 est encore plus net, prélèvements déduits qu'en terme brut. De plus, on observe une stabilisation de 1985 à 1991 (alors que le recul se poursuit en terme brut), suivie d'une chute, à nouveau plus accentuée que dans le tableau 6, de 1992 à 1994.

L'envolée de la part des revenus de la propriété sur la période 1980-1994 est également confirmée. Ce mouvement de hausse est même renforcé à partir de 1985.

TABLEAU 7 **Evolution de la part des revenus du travail et de la propriété, net de prélèvements, dans le revenu disponible (en %)**

	1970	1975	1980	1985	1990	1994
Revenu du travail	59,6	54,1	50,1	43,2	43,0	40,0
Revenu de la propriété	12,1	10,4	9,8	14,8	17,3	20,0

Een bondig overzicht van de inkomenspolitiek sedert de jaren tachtig.

1981: De Herstelwet van 10 februari 1981 bepaalt dat er voor de werknemers in de privé- en de publieke sector tijdens de periode van 1/1/81 tot en met 31/12/82 geen loonsverhoging buiten de index mag worden toegekend indien het maandelijkse brutoloon meer dan 35.000 BEF bedraagt.

1982: Als begeleidende maatregel bij de devaluatie van 21 februari wijzigt KB nr. 11 (26/2/82) tijdelijk de koppeling van de lonen aan het indexcijfer. De indexering blijft beperkt tot een forfaitair bedrag, althans voor de werknemers die meer dan het gewaarborgd maandloon van 27.357 BEF verdienen.

1983: Om bijkomende tewerkstelling te stimuleren wordt via KB nr. 180 (30/12/82) de blokkering van de lonen buiten de index tot 31/12/84 verlengd en de forfaitaire indexaanpassing tot 1/9/83. In ruil voor deze loonmatiging, die 3 % bedraagt, stelt de regering dat de sociale partners een collectieve arbeidsovereenkomst moeten sluiten met een arbeidsduurvermindering van 5 % en 3 % aanwervingen (het zgn. '5-3-3-plan'). Het indexeringsmechanisme wordt na september hersteld, doch aangepast. Het maandelijks indexcijfer van de consumptieprijzen wordt als referentie vervangen door een afgevlakte index, m.n. het rekenkundig gemiddelde van de indexcijfers van de laatste vier maanden. In april 1983 wordt bij volmacht een wettelijke competitiviteitsnorm ingevoerd, die de overheid toelaat om in te grijpen in de loonvorming als de arbeidskosten in België sneller zouden stijgen dan het gewogen gemiddelde van de zeven belangrijkste handelspartners (deze maatregel heeft men niet moeten aanwenden). Tot 1986 worden geen reële loonsverhogingen toegestaan.

1984-1987: In het kader van de sanering van de overheidsfinanciën wordt via KB nr. 278 (30/3/84) een loonmatiging opgelegd door drie indexsprongen. Op 1/4/84, 1/1/85 en 1/6/87 wordt daartoe de binding van de brutolonen aan het indexcijfer tot beloop van 2 % per jaar niet uitbetaald. De opbrengst vloeit naar de sociale zekerheid.

1985: De wet van 4/8/85 ('wet Grootjans') voorziet een meerjarenscenario voor het verminderen van de fiscale druk op personen via een gedeeltelijke indexering van de belastingschalen, het verhogen van de belastingvrije minima, een daling van de hoogste marginale aanslagvoeten en een verruiming van de toepassing van decumul en splitsing.

1986: De herinvoering van vrije loononderhandelingen tussen de sociale partners (einde jaar). Hiermee eindigt een periode van zes jaren van directe overheidstussenkomst in de loonvorming. De competitiviteitsnorm blijft evenwel gelden (tot 1989 bij volmacht, daarna bij gewone wet, m.n. de Wet op de vrijwaring van het concurrentievermogen d.d. 6/1/89).

1988: Een fiscale hervorming, gericht op de verlichting van de belastingdruk op de arbeidsinkomsten en het afstemmen ervan op het Europese gemiddelde. Maatregelen zijn het huwelijksquotiënt voor één-inkomensgezinnen, de integrale toepassing van de decumul voor twee-inkomensgezinnen, een verhoging van de belastbare minima, een daling van het aantal aanslagvoeten van 12 naar 7 (aanvangstarief van 25 % en hoogste marginaal tarief van 55 %) en een uitbreiding van de indexering tot alle bedragen die bij de berekening van de personenbelasting gebruikt worden. De fiscale hervorming voorzag in belangrijke budgettaire compensaties enerzijds door de vermindering van fiscale uitgaven (voornamelijk beroepskosten ...) en anderzijds door de verhoging van bepaalde indirecte belastingen.

1992: In het kader van het convergentieplan (het voldoen aan de vereiste van het Verdrag van Maastricht inzake begrotingsconvergentie via een meerjarenprogramma 1993-96) wordt medio 1992 o.m. beslist om de jaarlijkse indexering van de belastingschalen gedurende minimaal twee en maximaal vier aanslagjaren op te schorten, behalve voor het niet-belastbare minimum.

1993: In november 1993 start het 'Globaal Plan voor de Werkgelegenheid, het Concurrentievermogen en de Sociale Zekerheid', samen met een drastische algemene loonmatiging. Dit laatste betreft een bevriezing van de reële lonen en gelijkaardige inkomsten voor 1995 en 1996 (exclusief loondrift). Bovendien worden vanaf 1/1/94 de lonen, wedden en sociale uitkeringen geïndexeerd op basis van de zgn. gezondheidsindex, waaruit de producten tabak, alcohol, benzine en diesel geweerd zijn. Naast de loonmatiging bevat het globaal plan eveneens een luik tewerkstellingsmaatregelen met o.m. verminderingen van patronale bijdragen en wordt voor de sociale zekerheid naast uitgavenbespafingen (gezondheidszorgen, pensioenen, kinderbijslagen) ook een pakket alternatieve financiering voorzien (energiebijdrage, roerende en onroerende inkomsten, ...).

Effet sur le taux de croissance du salaire brut moyen des interventions gouvernementales entre 1982 et 1989

	Suspension de l'indexation en 1982 et introduction de l'indice lissé en 1983		Sauts d'index de 1984, 1985 et 1987		Effet cumulé sur le salaire brut
		cumulé		cumulé	
1982	-2,04	-2,04			-2,04
1983	-3,98	-5,94			-5,94
1884	-1,26	-7,12	-1,48	-1,48	-8,60
1985	+0,49	-6,65	-2,43	-3,89	-10,54
1986	+0,32	-6,35	+0,01	-3,88	-10,23
1987	-0,33	-6,65	-1,16	-4,99	-11,64
1988	0	-6,65	-0,82	-5,77	-12,43
1989	-0,01	-6,66	0	-5,77	-12,43

2. La formation du revenu disponible par statut social

Le tableau 8 donne une indication sur la structure du revenu disponible des ménages par statut social.

TABLEAU 8 Formation du revenu disponible par statut social en 1987-1988 (en % d'après la classe)

Statut du chef de famille	Ouvriers	Employés	Indépendants	Inactifs	Total
Part dans le total	20	26	11	43	100
Revenu disponible moyen par ménage (en francs)	758.145	930.812	1.016.303	585.579	757.332
Revenu disponible:	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
- revenus provenant de l'activité	71,5	76,1	77,4	7,3	52,5
- revenus du patrimoine	8,5	9,6	16,2	25,2	15,5
- revenus d'assurance sociale, dont :	19,9	12,8	6,0	69,8	32,2
- pensions	1,3	1,8	1,5	62,0	21,6
- allocations de chômage	8,9	3,9	0,6	0,7	3,4
- allocations familiales et primes de naissance	6,5	4,7	3,4	1,7	3,9
- indemnités pour incapacité de travail et invalidité	1,5	1,0	0,3	3,3	1,8
- autres revenus transférés (transferts entre famille = rentes alimentaires + dons reçus moins ceux versés)	0,5	1,6	1,1	-0,6	0,6

Source : INS - Enquête sur les budgets des ménages - 1987-1988 - Tome I - 1994.
note : doivent encore être ajoutés les revenus des membres du ménage qui ne cèdent qu'une partie à la communauté (en moyenne +3 %), et retranchés les ajustements d'impôts, taxes de circulation et autres charges (en moyenne -3 %).

L'Enquête sur les budgets des ménages de 1987-1988 indique que le revenu disponible est composé globalement de 53 % de revenus d'activité, 15 % de revenus du patrimoine, 32 % de revenus d'assurance sociale. Les ouvriers plus que les autres classes actives ont des revenus provenant de la Sécurité sociale (globalement 20 % contre 13 % pour les employés et 6 % pour les indépendants), pour cause de chômage et d'allocations familiales, primes de naissance surtout. Les employés bénéficient proportionnellement plus que d'autres de transferts de familles. Les indépendants tirent plus que les autres actifs leurs revenus de leurs activité (77,4 % contre 71,5 % pour les ouvriers et 76,1 % pour les employés), et surtout de leur patrimoine, immobilier principalement (16,2 % contre 8,5 % pour les ouvriers et 9,6 % pour les employés). Les inactifs tirent leurs revenus globalement à 62 % d'une pension, et à 25 % de revenus du patrimoine; à noter qu'apparaît ici clairement le transfert net qu'ils opèrent en faveur de leur famille - cet argument contrebalançant l'accusation de la "charge" qu'ils représentent pour les actifs aux yeux de certains de par le financement de leurs pensions ou d'indemnités diverses.

D. Relation revenu-consommation : pourquoi les taux d'épargne fluctuent-ils ?

1. Evolution de l'epargne en Belgique

L'épargne brute des ménages a connu une évolution contrastée au cours de ces 35 dernières années. Elle a d'abord augmenté substantiellement pendant les années 60, pour se stabiliser à un niveau élevé durant la première moitié des années 70 (voir figure 3). Ensuite, une baisse progressive est survenue qui ramène les taux d'épargne observés entre 1984 et 1988 à des niveaux proches de ceux de 1960. Enfin, une nouvelle hausse, se déclenche au début des années 90, le pic atteint en 1993 étant comparable à la situation prévalant au milieu des années 70.

FIGURE 3

Taux d'épargne brut des ménages en Belgique (en % de leur revenu disponible)

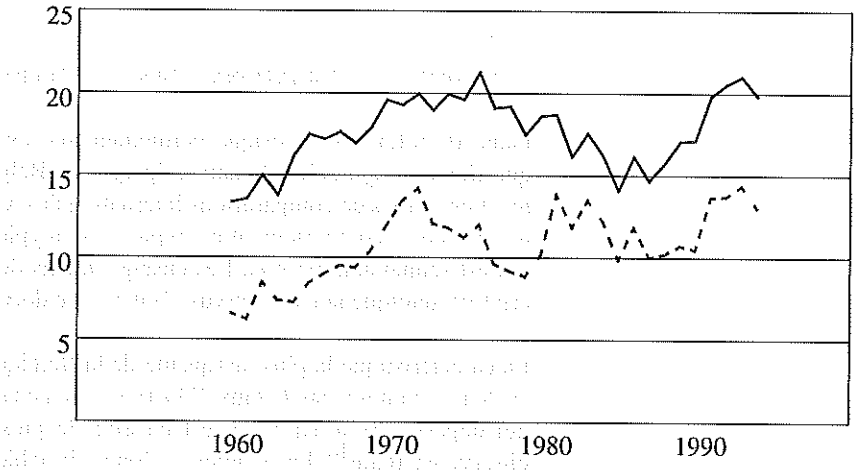

— Taux d'épargne brut
--- Taux de capacité de financement des ménages

La figure 3 permet par ailleurs de constater que la baisse de l'épargne observée au début des années 80 est partiellement explicable par une diminution sensible des investissements en logements. En effet, la capacité de financement des ménages[9], qui exprime l'épargne après investissements, *augmente* elle fortement entre 1979 et 1983. Dans un même ordre d'idée, il est intéressant de constater que la hausse du taux d'épargne à la fin des années 80 s'accompagne d'une reprise soutenue des investissements en logements. En fait, la part du revenu des ménages *non destinée à la consommation finale* est très basse de 1987 à 1990 et n'augmente qu'à partir de 1991, date de la guerre du golfe et des premiers signes d'un ralentissement conjoncturel en Europe.

L'épargne nationale brute connaît une évolution globalement semblable à celle de l'épargne des ménages, avec toutefois une hausse plus précoce après la chute rapide du début des années 80 (voir figure 4). Ainsi, le taux progresse sans discontinuité entre 1982 et 1989, passant de 13,7 % à 21,3 %. Il se stabilise ensuite jusqu'en 1993, quand une nouvelle hausse perceptible le porte à 22,3 %.

9. La capacité de financement des ménages reprise à la figure 3 est calculée comme le rapport entre l'épargne nette d'investissements en logements et le revenu disponible des ménages.

FIGURE 4

Epargne nationale brute en Belgique (en % du PIB)

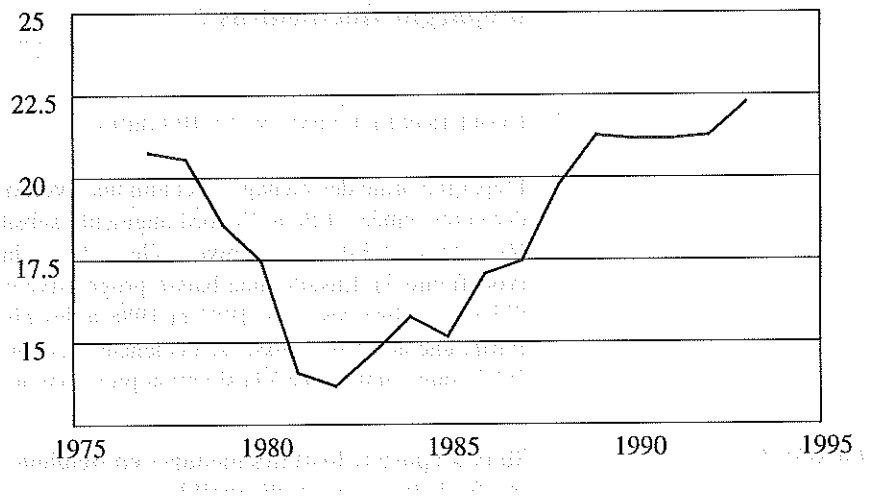

Source : OCDE.

2. COMPARAISON INTERNATIONALE DES TAUX D'EPARGNE

Faute de référence théorique permettant une évaluation normative poussée, la question de l'optimalité du taux d'épargne en Belgique se pose presqu'inévitablement en termes de comparaisons internationales. On se demande alors dans quelle mesure notre comportement est typique ou atypique, plutôt que de se demander s'il est souhaitable ou non. Les enseignements de cette démarche purement descriptive, quoique non dépourvus d'intérêt, ne doivent dès lors pas être surestimés.

La caractéristique la plus marquante de la Belgique en ce qui concerne l'épargne est le très haut niveau du taux d'épargne des ménages dans notre pays. Ce dernier, qui dépasse 20 % en 1993, est en effet le plus élevé de l'OCDE après celui observé en Italie[10]. La première colonne du tableau 9 ci-dessous montre cependant que l'épargne des ménages est une grandeur qui fluctue énormément d'un pays à l'autre, mais aussi d'une source à l'autre. Ainsi, le taux d'épargne aux Pays-Bas est de 0,7 % selon l'OCDE et de 16,2 % selon la Commission Européenne (comptes SEC). Cette différence s'expliquerait en partie par un problème de traitement comptable de l'épargne obligatoire liée aux systèmes sectoriels de retraite en vigueur dans ce pays. La source SEC apparaît généralement plus homogène de ce point de vue, mais elle n'est disponible que pour un nombre limité de pays et n'est pas non plus entièrement dépourvue de défauts. Par exemple, les revenus des sociétés de personnes ne sont pas inclus dans les revenus des ménages en Allemagne, alors qu'ils le sont dans les autres pays de l'Union européenne. Ceci laisse dès lors présumer qu'une part non négligeable des différences observées résultent moins de variations dans les niveaux d'épargne globaux, que de variations dans la structure ou l'affectation comptable de l'épargne[11].

10. Selon la source Commission européenne.

11. Divers auteurs soulèvent des questions de nature comptable mais aussi théorique en ce qui concerne la mesure de l'épargne des ménages. Ainsi, les taux peuvent varier du simple au double dans certains pays suivant les normes utilisées. Les principaux problèmes sont liés au traitement des biens de consommation durable, des revenus des entreprises individuelles, des systèmes de retraite et d'assurance-vie, et des plus-values (voir par exemple Blades, D. 1983, "Mesures possibles de l'épargne", *Etudes Spéciales de l'OCDE*, pp.74-94). Notons toutefois que, si la variance observée des taux d'épargne semble particulièrement élevée, le classement des pays reste relativement stable lorsque des ajustements tendant à rendre les données plus comparables sont effectués.

Dans le même ordre d'idée, les colonnes 2 et 3 du tableau 9 montrent que l'épargne privée belge, et surtout l'épargne nationale brute belge, se distinguent moins de celles des autres pays que ce n'était le cas pour l'épargne des ménages. Plusieurs pays ont un taux d'épargne brut plus élevé que le nôtre, tels le Japon (32,5 %), la Suisse (29,4 %), l'Autriche (24,1 %) et enfin les Pays-Bas (23,2 %). Notons de plus que la variance de ces types d'épargne est nettement moins élevée que celle relative aux ménages[12]. C'est donc principalement la structure de l'épargne brute belge par agent macro-économique qui apparaît comme atypique, le niveau global étant seulement légèrement supérieur à la moyenne des pays industrialisés.

Deux types de facteurs seraient ici à l'oeuvre. D'une part, des effets institutionnels et/ou comptables et, d'autre part, l'impact toujours non négligeable du déficit brut des pouvoirs publics belges (le déficit net se rapproche de la moyenne européenne mais l'investissement public reste lui largement inférieur à cette dernière). Autrement dit, l'épargne élevée du secteur privé belge s'expliquerait en partie par des engagements futurs importants dans le chef du secteur public. Ceci est du moins la conclusion d'une étude de l'OCDE[13], qui montre que les taux d'épargne des ménages belges et italiens sont fortement liés à l'évolution des dettes publiques de ces pays. En fait, il semble exister un seuil d'endettement à partir duquel l'hypothèse de 'neutralité de la dette' (cfr. point B.2.c dans la deuxième partie) joue de manière significative.

12. Rappelons à ce sujet que la base n'est pas identique, le taux d'épargne des ménages est calculé en fonction du revenu disponible, l'épargne brute nationale en fonction du PIB.

13. Dean *et al* (1990).

TABLEAU 9 Taux d'épargne dans la zone OCDE en 1993

	Taux d'épargne des ménages[a]	Epargne privée brute[b]	Epargne nationale brute[c]	Balance des opérations courantes[d]
Belgique	21.0	27.1	22.3	5.4
Europe	/	21.0	18.4	0.3
Etats-Unis	4.6	16.1	14.9	-1.6
Japon	14.7	27.5	32.5	3.1
Allemagne	12.3 / (12.8)	19.6	19.9	-0.8
France	13.8 / (13.0)	20.8	18.7	0.7
Italie	15.7 / (24.1)	23.7	18.0	1.2
Royaume-Uni	11.7 / (12.1)	17.9	12.7	-1.9
Canada	9.2	/	13.3	-4.3
Australie	4.3	/	16.5	-3.7
Autriche	11.7	23.2	24.1	-0.5
Danemark	18.1 / (6.3)	19.0	17.2	4.1
Finlande	6.6	18.4	13.6	-1.1
Irlande	14.2	23.7	20.8	7.7
Pays-Bas	0.7 / (16.2)	23.3	23.2	3.1
Norvège	4.5	/	21.9	2.1
Portugal	13.0 / (16.2)	28.2	/	0.8
Espagne	12.6 / (11.2)	20.9	18.7	-0.8
Suède	7.9	18.9	12.3	-2.1
Suisse	12.0	/	29.4	7.9

a. En % du revenu disponible de ces derniers, sources: OCDE et Commission européenne (chiffres entre parenthèses). Pour cette dernière source, les années sont: Danemark, France, Italie, Pays-Bas et Grande-Bretagne 1992, Espagne 1991, Allemagne 1990, et Portugal 1989.
b. En % du PIB, source: Commission européenne.
c. En % du PIB, source: OCDE et Commission européenne.
d. En % du PIB, source: OCDE.

En ce qui concerne l'épargne après investissements des pays (capacité nette de financement de la nation), dont la contrepartie se retrouve dans le solde de la balance courante, on constate à nouveau un niveau relativement atypique pour la Belgique. Seuls l'Irlande et la Suisse ont en effet un surplus de la balance courante plus élevé que le nôtre. Cela signifie que l'épargne nationale est nettement

plus importante que l'investissement réalisé en Belgique, en partie du reste parce que celui-ci s'établit à un niveau inférieur à la moyenne européenne (18,7 % contre 20,1 % pour la période 1991-1993)[14].

Notons enfin, du point de vue de l'évolution des comportements d'épargne, que la forte hausse de l'épargne privée belge lors de ces dernières années est observée chez un certain nombre de nos voisins. Ainsi, les taux d'épargne privée ont progressé d'environ 5 points depuis la fin des années '80 au Danemark, en Suède, en Finlande et en Grande-Bretagne. Ces pays se distinguent toutefois de la Belgique dans la mesure où la hausse de leur épargne privée semble compenser une augmentation très rapide de leurs déficits publics structurels; or ces derniers ont plutôt connu une baisse dans notre pays.

En conclusion, une marge de manoeuvre existe sans doute pour une réduction de l'une ou l'autre catégorie de notre épargne nationale. Cependant, il faut se rendre compte qu'une telle variation jouerait nécessairement (de manière purement comptable) sur le solde extérieur. Autrement dit, une progression plus forte de la consommation des ménages stimulé par une baisse du taux d'épargne implique, toutes choses égales par ailleurs, une hausse des importations, ou encore une baisse des exportations nettes.

Enfin, il n'est pas inutile de noter à ce stade que de nombreux analystes redoutent un manque d'épargne au niveau mondial dans les prochaines décennies. Les taux d'intérêt réels de long terme apparaissent en tout état de cause particulièrement élevés depuis plusieurs années. Dans ce contexte, bénéficier d'un taux d'épargne supérieur à la moyenne pourrait s'avérer souhaitable.

3. FACTEURS INFLUENÇANT LE TAUX D'EPARGNE DES MENAGES

Jusqu'au milieu des années trente, la théorie économique voyait dans les *taux d'intérêt* le principal facteur explicatif du taux d'épargne, les agents étant d'autant plus encouragés à épargner que le taux d'intérêt est élevé[15].

Keynes, dans sa Théorie générale (1936) souligne quant à lui l'importance du *revenu disponible* dans la formation de l'épargne, les premières formulations proposées tendant à faire l'hypothèse d'un taux d'épargne moyen croissant avec le revenu.

Cependant, ces approches se sont révélées insuffisantes pour estimer la variabilité des taux d'épargne. Les analyses économiques se sont alors multipliées empruntant une approche plus microéconomique, mettant en évidence une pluralité de facteurs pouvant influencer le comportement d'épargne des ménages. Les études testant le rôle de ces facteurs sont nombreuses, mais les conclusions sont souvent contradictoires et, finalement, les économistes demeurent encore aujourd'hui assez démunis pour expliquer les déterminants de l'épargne.

Déterminants de l'épargne généralement cités et analyse du cas belge:

1. La consommation, et donc l'épargne, n'est pas uniquement fonction du revenu présent mais est aussi fonction des *revenus futurs anticipés ou de dépenses à venir.* L'épargne apparaît alors comme de la consommation différée. On retrouve ici les théories du revenu permanent et du cycle de vie, cette dernière approche décrivant les anticipations des agents face à un horizon de vie limité

14. Source: *Perspectives économiques 1995-1999*, Bureau fédéral du Plan, Mars 1995.

15. Les études théoriques ultérieures ont montré cependant que l'impact du taux d'intérêt sur l'épargne n'est pas sans ambiguïté dans la mesure où des effets revenu et prix se combinent (voir point 4 ci-dessous).

et modulés suivant les besoins spécifiques à chaque âge. Ces théories sont difficiles à tester mais elles introduisent des modulations de l'épargne régulant la consommation et permettant de respecter des plans pluriannuels de consommation. Typiquement, on s'attend à un lissage de cette dernière, aussi bien au travers des fluctuations conjoncturelles que du cycle de vie. Le taux d'épargne devrait donc diminuer en période de récession (lorsque le revenu disponible est anormalement bas) et diminuer au moment de la retraite (l'épargne accumulée dans le passé étant consommée lors de ses vieux jours). Ces explications de l'épargne ne semblent toutefois pas déterminantes dans le cas belge. Le taux d'épargne baisse il est vrai entre 65 et 74 ans, mais reste positif (sauf pour le groupe des revenus les plus bas) et aurait même tendance à réaugmenter chez les plus de 75 ans[16]. Il est cependant possible que chez les très âgés, moins richement dotés, on observe encore une épargne négative. De plus, le lissage de la consommation au cours du cycle conjoncturel ne se vérifie pas systématiquement. L'épargne a par exemple fortement augmenté lors du creux conjoncturel de 1993.

2. Plus conforme à l'esprit de ce dernier constat est l'hypothèse selon laquelle les agents épargneraient par *motif de précaution*, pour se préserver de diverses incertitudes (conjoncture pessimiste, mauvaise santé financière de l'Etat - donc crainte de limitation de revenus par mesures gouvernementales restrictives -, peur de pertes d'emplois, etc.). En Belgique, on constate que le taux d'épargne a atteint des niveaux élevés à chaque période de récession : 1975, 1980-1981, et tout dernièrement le maximum historique de 1993. En ce qui concerne cette dernière année, une conjonction de facteurs négatifs semble avoir profondément atteint la confiance des ménages : guerre du Golfe en 1991, suivie d'une dépression économique entraînant des craintes pour l'emploi, crise des marchés de changes lors de l'été 1993, et enfin préparation du Plan global.

3. L'épargne peut être influencée par le recours plus ou moins étendu au *crédit à la consommation*. L'Italie et la Belgique ont les taux d'épargne les plus élevés des pays de l'OCDE mais aussi, outre des déficits publics semblables, de moindres facilités de crédit à la consommation, à la différence de pays comme les Etats-Unis ou le Royaume-Uni. Les investissements des ménages en logement sont relativement faibles en Belgique par rapport à l'étranger (4,3 % du PIB en moyenne de 1970 à 1993); ceci peut constituer un facteur de hausse de l'épargne financière.

4. La *rentabilité de l'épargne financière* a un effet a priori ambigu sur le taux d'épargne. Plus exactement, la hausse des taux d'intérêt - entraînée par exemple par un endettement public élevé - rend l'épargne plus 'productive', ce qui pourrait soit l'encourager (effet prix ou substitution), soit la décourager dans la mesure où la meilleure rentabilité des avoirs permet le maintien d'un patrimoine équivalent avec une épargne plus faible et une augmentation au moins pour partie de la consommation (effet revenu). Il semble, d'après certains travaux, que le premier effet l'emporte en Belgique sur le second, une hausse des taux d'intérêt induisant une hausse de l'épargne. La persistance de taux d'intérêt réels élevés pourrait donc expliquer en partie les développements récents. Néanmoins les placements en livrets d'épargne mal rémunérés ces dernières années restent importants. De ce point de vue, le motif de précaution évoqué plus haut apparaît une fois de plus comme déterminant, puisque des placements sur livrets répondent bien à un souci de se préserver des liquidités rapidement mobilisables à des fins de consommation.

16. D'après l'Enquête sur les budgets des ménages de 1988 analysée par Devos *et al* (1991).

5. Les *caractéristiques des systèmes fiscaux et sociaux* d'un pays jouent sur l'épargne. La structure de la fiscalité peut influer davantage sur la consommation, encourageant dès lors l'épargne - par exemple, en cas de financement partiel de la Sécurité sociale par une hausse de la TVA -, ou au contraire la décourageant - en cas de réduction des avantages fiscaux liés à l'épargne-pension. Les régimes de retraite et de la Sécurité sociale, dans la mesure où leur fonction se substitue à certains motifs d'épargne, influencent le niveau de cette dernière. Là où les individus sont assurés d'une retraite suffisante, et/ou d'une couverture adéquate de certains risques liés à l'âge (comme l'aide à domicile ou le placement en maison de retraite) via une assurance-dépendance par exemple, la nécessité de se constituer un patrimoine est moindre, et l'épargne a tendance à être plus faible. Divers auteurs ont ainsi associé des baisses de l'épargne privée au développement de régimes de Sécurité sociale ou de pensions aux Etats-Unis, en Suède, en Italie et au Japon. En Belgique, la couverture-pension est en principe assez généreuse; mais depuis le milieu des années quatre-vingt certaines discussions et décisions politiques ainsi qu'une campagne publicitaire parfois assez aggressive pour des formes extra-légales de couverture ont semble-t-il généré des inquiétudes quant à la pérennité du système actuel, ce qui a pu amener les agents à se constituer une épargne complémentaire (sous forme d'épargne-pension notamment). Les services d'aide à domicile sont subventionnés au moins partiellement pour les plus nécessiteux, mais l'intention d'introduire une assurance-dépendance, qui pourrait intervenir notamment en cas de placement en maison de retraite, reste dans les limbes.

6. L'*inflation* agit-elle aussi sur l'épargne de manière ambiguë ? D'une part, une hausse de l'inflation peut susciter une forte augmentation de l'épargne par souci de maintenir la valeur de son patrimoine. D'autre part, elle peut entraîner un effet 'd'illusion monétaire' qui entraîne les agents à surestimer leurs revenus réels, et donc à consommer plus, voire à anticiper certains achats si l'inflation semble devoir persister. En tout état de cause, la faible inflation observée actuellement renforce le constat selon lequel les ménages ont eu tendance à fortement accroître leur richesse réelle depuis quelques années.

7. L'*activité des femmes*, relativement plus faible en Belgique que dans d'autres pays, peut aussi justifier une épargne nécessairement plus importante, par manque d'assurance d'un second revenu en cas d'accident.

8. Il faut rappeler aussi le *glissement dans la composition du revenu disponible* des ménages mentionné auparavant. La part des salaires et des traitements diminue au profit des revenus de la propriété. Or, la propension à consommer correspondant à ce dernier type de revenu est nettement plus faible que celle des salaires et traitements.

9. Enfin, certains expliquent la baisse de la consommation au profit de l'épargne par la *baisse de consommation de biens durables*. C'est en effet une tendance que l'on observe ces dernières années[17]. On peut penser que certaines décisions d'achat ne pourront être continuellement différées.

De l'examen de ces divers déterminants de l'épargne, on peut retenir que ceux qui justifient le plus les taux élevés d'épargne que l'on connaît à l'heure actuelle sont *les motifs d'inquiétude* liés à la crainte de la perte d'un emploi, à des mesures d'assainissement budgétaire possibles et à des réformes des régimes de retraite; *une grande incertitude pèse ainsi sur les revenus dont les ménages pourraient disposer à l'avenir.*

17. Et que certains expliquent par le caractère cyclique du marché des biens durables.

D'autres facteurs plus structurels jouent en faveur de la hausse du taux d'épargne : le glissement de la composition du revenu disponible des ménages vers une part plus importante des revenus de la propriété au détriment des salaires et traitements et d'une stabilisation du revenu des entrepreneurs individuels, un accroissement de la part relative de pensionnés plus âgés qui épargnent proportionnellement plus que leurs cadets et voient aussi leurs revenus augmenter progressivement.

E. Perspectives de développement de la consommation pour la période 1995-2000

1. Evolution recente

Comme nous l'avons vu dans le point B, la croissance de la consommation des ménages a été particulièrement décevante entre 1991 et 1994, avec une progression moyenne de seulement 1,6 %. Cette croissance détonne particulièrement avec la forte expansion de la période 1986-1990, période durant laquelle la consommation privée s'était accrue de 2,9 % par an. La mauvaise performance de la période 1991-1994 s'explique, à la fois, par un net ralentissement de la progression du revenu disponible réel (qui s'accroît de 2,5 % en moyenne entre 1991 et 1994 contre 3,7 % de 1986 à 1990) et par une remontée assez sensible du taux d'épargne : confrontés à une forte remontée du chômage et à une dégradation des perspectives économiques, les ménages ont en effet choisi de consacrer une proportion nettement plus forte de leur revenu à l'épargne, amputant d'autant la progression de leur consommation : le taux d'épargne est donc passé de seulement 17,1 % en 1990 à 19,8 % en 1991, puis à 21,0 % en 1993, pour redescendre à 19,8 % en 1994 . En moyenne, pour la période 1991-1994, le taux d'épargne se fixe à 20,3 %, ce qui égale le niveau moyen élevé du début des années '70.

2. Perspectives pour la periode 1995-2000

Les perspectives 1995-2000 commentées ci-après sont tirées des projections du Bureau du Plan de mars 1995. Celles-ci sont actuellement (début 1996) en cours de révision. Les chiffres mentionnés doivent donc être interprétés avec prudence et considérés comme des indications très approximatives de la tendance.

A moyen terme, la consommation privée pourrait renouer avec une croissance supérieure à 2 %, en raison d'une certaine accélération de la croissance du revenu disponible (la progression moyenne de celui-ci remonte à 1,8 % sur la période 96-2000) et d'une nouvelle baisse du taux d'épargne. Ce dernier devrait en effet continuer à se réduire, pour ne plus atteindre en moyenne que 19,0 % sur la période 1996-2000, permettant ainsi à la consommation privée de s'accroître en moyenne plus rapidement que le revenu réel.

Le tableau 10 fournit les contributions respectives de chaque composante du revenu disponible, ainsi que du taux d'épargne, à la croissance de la consommation privée pour la période 1995-2000. On peut y constater que le taux d'épargne apporterait une contribution positive à la croissance de la consommation privée sur la période de projection, la baisse du taux d'épargne s'expliquant, dans le cadre de cette projection, par l'amélioration des perspectives économiques, la baisse du chômage et le recul des taux d'intérêt.

On note par ailleurs que :

- la contribution des revenus du travail serait en baisse, si l'on compare la période 1995-2000 avec les données observées de 1986 à 1994. Cette baisse s'explique très largement par les mesures de modération des revenus prises dans le cadre du Plan global;
- la contribution des revenus de la propriété resterait positive, de l'ordre de 0,2 %. Rappelons que la part de ce type de revenu a sensiblement augmenté dans les années '80, passant de seulement 7,9 % en 1980 à 15,5 % en 1990. Elle atteindrait 18 % en 2000;
- la contribution de l'emploi, après avoir été négative de 1991 à 1994, redeviendrait positive sur la période 1995-1999, tout en restant notablement inférieure à celle de la période 1986-1990;
- par contre, la contribution des impôts et transferts serait à nouveau largement négative : -0,5 % en moyenne contre +0,2 % de 1991 à 1994, en raison essentiellement de la moindre croissance réelle des prestations sociales et de la progressivité de l'impôt des personnes physiques (IPP).

Au total, la contribution à la croissance du PIB de la consommation privée serait en nette hausse sur la période de projection, par rapport à la période 1991-1994, soit 1,3 % en moyenne de 1995 à 2000 contre seulement 0,9 % de 1991 à 1994. Cette performance n'égalerait toutefois pas encore celle de la deuxième partie des années '80 (période durant laquelle la contribution de la consommation privée s'était rapprochée de 2 %).

TABLEAU 10 Revenu disponible et consommation privée

	Moyennes de périodes		
	1986-1990	1991-1994	1995-2000
Taux de croissance de la consommation privée en volume	2,9	1,6	2,2
Taux de croissance du revenu disponible réel	3,7	2,5	1,8
Taux d'épargne	16,3	20,3	19,1
Contribution à la croissance de la consommation privée			
Emploi	1,1	-0,5	0,6
Revenu réel[a]	2,5	2,9	1,6
- revenus du travail	2,1	2,7	1,4
- revenus de la propriété	0,4	0,2	0,2
Impôts et transferts	0,1	0,2	-0,5
Taux d'épargne	-0,8	-1,0	0,5
Total : taux de croissance de la consommation privée en volume	2,9	1,6	2,2

a. Par personne employée

Structure du revenu disponible	1990	1994	1999
Salaires et traitements	52,5	51,8	52,1
Excédent brut d'exploitation des ménages	25,7	25,3	25,6
Revenus de la propriété	15,8	16,4	18,0
Transferts (Sécurité sociale et autres)	32,9	34,1	33,5
moins : cotisations sociales et impôts	27,0	27,6	29,2

3. Effets de quelques variantes sur la consommation privée

Examinons maintenant l'impact sur la consommation privée et, de manière plus générale, sur l'activité économique et l'emploi, de quelques variantes. Les trois premières variantes ont trait à des mesures de politique économique visant à assurer le financement d'une réduction de 30 milliards des cotisations sociales employeurs (CSE). Un examen de leurs résultats nous permet donc de mesurer l'impact éventuel de telles mesures sur le revenu disponible des ménages et leur consommation[18].

La quatrième variante ne propose pas de modification d'un quelconque instrument de politique économique, mais envisage plutôt le cas d'un rattrapage salarial au sortir de la période de blocage des années 1995-1996.

a. Trois variantes de politique économique

Ces trois premières variantes permettent de tester l'impact de modalités diverses de financement d'une réduction des CSE (voir tableau 11). La première variante porte sur une mesure de réduction des prestations sociales, à concurrence de 30 milliards. Cette première variante implique donc un impact direct sur le niveau du revenu disponible des ménages. Les deux autres variantes sont relatives à deux modalités de hausse de la taxation: une modalité retenant un accroissement des impôts directs, via un relèvement de la fiscalité des revenus mobiliers; une modalité sélectionnant, quant à elle, une majoration de la taxation indirecte via une hausse du taux normal de TVA. Ces deux dernières mesures sont elles-aussi calibrées de manière à représenter un supplément de taxation de 30 milliards environ.

TABLEAU 11 Trois variantes de politique économique

Type de mesure	modification envisagée	impact ex ante
1. Baisse des prestations sociales	réduction des dépenses en soins de santé	30 milliards la première année
2. Hausse de la fiscalité sur les revenus mobiliers	majoration du taux de précompte	idem variante 1
3. Hausse de la TVA	majoration du taux normal de TVA de 1,5 point.	idem deux premières variantes

18. Ces trois premières variantes sont tirées d'une étude réalisée à la demande des partenaires sociaux réunis dans un groupe de travail du Conseil Central de l'Economie. Cette étude fait également l'objet d'une publication du Bureau fédéral du Plan ; voir Bossier *et al* (1995)

Résultats

Les principaux résultats de ces trois variantes sont donnés dans le tableau 12. Les résultats sont fournis, pour les années t et t+4, en écarts par rapport à la simulation de base n'incorporant pas les mesures simulées.

D'une manière générale, les trois mesures qui sont testées ici ont des effets clairement dépressifs sur la consommation privée et, par conséquent, sur le niveau général de l'activité (mesuré par le PIB) et l'emploi. Les mécanismes mis en oeuvre et permettant d'expliquer ces résultats diffèrent toutefois selon la simulation.

Les deux premières variantes (prestations sociales et précompte mobilier) affectent directement le revenu disponible des ménages et, par conséquent, exercent un effet dépressif sur la demande intérieure. On note toutefois que la consommation privée est relativement moins affectée que le revenu réel en début de période, en raison d'un mouvement de désépargne. Ce mouvement est particulièrement sensible dans le cas de la mesure relative au précompte mobilier, intéressant des revenus pour lesquels la propension à épargner (et à désépargner) est très forte à court terme. Au total, le revenu disponible réel des ménages recule de l'ordre d'un demi pour-cent la première année; ce recul est ensuite stabilisé dans le cas de la mesure relative aux prestations sociales, mais est encore légèrement accru dans le deuxième cas. La consommation privée, quant à elle, baisse de 0,33 % en t et de 0,55 % en t+4 dans le cas de la mesure relative aux prestations sociales et, respectivement, de 0% et de 0,62 % avec la mesure relative au précompte mobilier. A moyen terme, les deux mesures entraînent une baisse quasiment identique du PIB et des pertes d'emploi du même ordre de grandeur (environ 0,12 % d'emploi en moins). Elles n'ont par contre quasiment aucun effet sur les prix et les coûts.

La troisième variante (hausse du taux normal de TVA) affecte directement l'indice des prix de la consommation et, par enchaînement, l'ensemble des autres coûts de production. L'alourdissement des coûts entraîne des pertes de compétitivité et, donc une baisse des exportations et des investissements. L'augmentation des prix de la consommation privée induit de son côté, une perte de pouvoir d'achat et, donc, un recul de la consommation privée. A moyen terme, ces différents mouvements tendent à se nourrir mutuellement et à s'amplifier. Après 5 ans, le PIB perd 0,25 % par rapport à son niveau initial. L'emploi recule dans les mêmes proportions.

L'impact de la simulation sur le revenu disponible réel des ménages et, donc, sur la consommation privée, est, on peut le voir, loin d'être négligeable (-0,55 % à moyen terme): comme nous l'avons souligné, cet effet négatif s'exerce surtout via la hausse des prix, qui tend à faire baisser la valeur réelle des revenus non indexés; la montée du chômage et le tassement parallèle du salaire réel par tête renforcent encore ce premier effet dépressif. Par ailleurs, tout comme dans les deux premières simulations, la baisse du revenu réel est initialement amortie par un certain recul du taux d'épargne. En l'occurence, celui-ci recule de 0,20 point la première année, mais se redresse ensuite pour ne plus baisser que de 0,06 point en fin de période.

TABLEAU 12 Principaux résultats des trois variantes (écarts en % par rapport à la simulation de base)

	prestations sociales		précompte mobilier		TVA	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Consommation privée	-0,33	-0,55	0	-0,62	-0,14	-0,55
PIB	-0,16	-0,15	0	-0,16	-0,10	-0,23
Emploi total	-0,08	-0,12	0	-0,11	-0,06	-0,24
Prix de la consommation privée	-0,01	-0,09	-0,01	-0,07	0,39	0,62
Solde courant et en capital de l'ensemble des administrations publiques (% du PIB)	0,29	0,32	0,40	0,41	0,31	0,33
Solde extérieur courant (% du PIB)	0,11	0,21	0,01	0,20	0,04	0,18
Ménages						
- revenu disponible réel	-0,55	-0,52	-0,49	-0,76	-0,40	-0,63
- taux d'épargne	-0,17	0,02	-0,38	-0,11	-0,20	-0,06

b. Une variante de rattrapage salarial dans le secteur marchand après 1996

Dans cet exercice, nous tentons de cerner les effets que pourrait avoir un rattrapage salarial, dans le secteur marchand, à la sortie de la période de blocage. Ce rattrapage implique une hausse supplémentaire des salaires réels d'environ 2 % en 1997.

Les principaux résultats macroéconomiques de cette variante sont repris dans le tableau 13. Comme on peut le constater, l'accélération de la croissance des salaires en 1997 se traduit immédiatement par un regain de l'inflation (le déflateur du PIB gagne 0,5 %), mais permet en même temps de relancer la croissance de la consommation privée, grâce à la hausse plus rapide du revenu disponible réel des ménages. Le PIB serait toutefois en léger repli en raison d'un effritement des exportations et des investissements, ainsi que d'une poussée des importations.

A moyen terme, l'alourdissement du coût des entreprises et les pertes de compétitivité et de rentabilité qui en résultent vont graduellement peser sur la formation de l'investissement et les exportations et réduire plus nettement la croissance du PIB : celui-ci serait en recul de 0,29 % en 1999 par rapport au niveau de la projection de référence, et cela malgré la persistance de gains sur la consommation privée.

L'emploi recule de 5.500 unités dès 1997 et baisse de 12.000 unités après 3 ans. Cette réduction s'explique par deux facteurs :

- le recul de l'activité, observé en fin de période dans la plupart des branches;
- la baisse des coefficients d'emploi, entraînée par le renchérissement du prix relatif du travail.

On note par contre un effet positif pour les finances publiques. Cette amélioration résulte essentiellement de l'augmentation des recettes de cotisations sociales et d'IPP, découlant du gonflement de la masse salariale. On note aussi une légère progression pour les impôts indirects. Par contre, l'impôt des sociétés est en net

recul du fait du tassement des excédents d'exploitation. Au total, les recettes courantes gagnent 37 milliards dès 1997 et se redressent encore de 35,7 milliards en 1999.

Par ailleurs, les dépenses publiques vont, elles aussi, progresser et entamer graduellement le boni relevé sur les recettes, à raison de 4,3 milliards en 1997, 9,5 milliards en 1998 et 9 milliards en 1999. On note une hausse pour les dépenses de consommation publique et de transferts. Par contre, les paiements d'intérêt sont en recul.

Il s'ensuit que le besoin de financement s'améliore de 32 milliards en 1997 et de 25 milliards les deux années suivantes.

TABLEAU 13 Effets macroéconomiques d'un rattrapage salarial après 1996 (écarts en % par rapport à la simulation de base)

	1997	1998	1999	Moyenne 97-99
PIB en volume	-0,05	-0,22	-0,29	-0,19
- Consommation privée	0,35	0,24	0,18	0,26
- Investissements:	-0,02	-0,14	-0,36	-0,17
dont investissements des entreprises	-0,07	-0,41	-0,56	-0,35
- Demande intérieure	0,23	0,10	0,01	0,11
- Exportations totales	-0,10	-0,29	-0,33	-0,24
- Utilisations finales	0,07	-0,10	-0,17	-0,07
- Importations totales	0,19	0,03	-0,03	0,06
Prix de la consommation privée	0,24	0,33	0,37	0,31
Déflateur du PIB	0,49	0,62	0,69	0,60
Emploi total				
- en milliers	-5,5	-9,5	-12,1	-9,0
- en %	-0,15	-0,25	-0,32	-0,24
Revenu disponible réel	0,27	0,23	0,15	0,22
Coût salarial unitaire	2,10	2,25	2,27	2,21
Solde extérieur courant (en % du PIB)	-0,06	-0,07	-0,04	-0,05
Solde courant et en capital de l'ensemble des administrations publiques (en milliards)				
- en milliards	31,9	25,3	25,2	27,5
- en % du PIB	0,37	0,28	0,26	0,30

F. Définitions utiles

1. LA CONSOMMATION DES MENAGES

La consommation finale représente la valeur des biens et des services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains, que ceux-ci soient individuels (consommation finale des ménages) ou collectifs (consommation collective des administrations publiques).

Cette étude se cantonne à l'analyse de la consommation finale des ménages. Celle-ci comprend principalement :

- les achats sur le marché de biens neufs durables et non durables ;
- les achats de services marchands;
- les produits agricoles et alimentaires autoconsommés par les ménages des exploitants agricoles et des exploitants de jardins familiaux;
- les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire.

La consommation finale des ménages ne comprend pas :

- les achats de terrains;
- les achats d'immeubles qui sont compris dans la formation brute de capital fixe;
- les achats par les ménages d'outils, de matériel, de vêtements spéciaux nécessaires à leur activité professionnelle;
- les dépenses des unités productrices qui profitent à celles-ci aussi bien qu'aux salariés.

2. LE REVENU DISPONIBLE DES MENAGES

Le revenu disponible des ménages peut être trouvé dans les comptes des secteurs du Système Européen de Comptes Economiques Intégrés (ou, en abrégé, comptes SEC). Il s'agit, par définition, du solde du compte de revenu des administrations privées et ménages[19]. Ce solde est lui-même obtenu en faisant la différence entre l'ensemble des ressources et l'ensemble des dépenses du secteur.

Les ressources totales des ménages s'élèvent, en 1993, à 8.757 milliards de francs, dont :

- 1.417 milliards sous forme d'excédent d'exploitation;
- 3.969 milliards sous forme de salaires et traitements bruts;
- 1.200 milliards sous forme de revenus de la propriété et de l'entreprise;
- 92 milliards sous forme d'opérations d'assurances-dommages;
- 2.080 milliards sous forme de transferts divers.

19. En théorie, le système de Comptes SEC distingue le secteur des Aministrations privées de celui des Ménages. Le secteur des Administrations Privées regroupe "les organismes privés sans but lucratif servant les ménages dotés de la personnalité juridique qui, à titre principal, produisent des services non marchands destinés à des groupes particuliers de ménages et dont les ressources principales proviennent directement ou indirectement de contributions volontaires effectuées par les ménages...". En pratique, pour la Belgique, ce secteur n'est pas distingué de celui des ménages et ses opérations restent confondues avec celles de ces derniers.

On notera de plus que:

- les salaires et traitements bruts comprennent l'ensemble des primes et gratifications touchées par les salariés, les primes de transport, les indemnités de logement, les avantages en nature, les actions gratuites distribuées aux salariés, mais ne comprennent pas, par exemple, le montant des salaires et traitements que les employeurs continuent temporairement à payer en cas de maladie, maternité, accidents du travail, invalidité,etc... (ces montants constituent des prestations sociales);
- les indemnités d'assurance-dommages ne comprennent pas les indemnités d'assurance-vie, qui n'apparaissent pas en tant que telles dans le système de comptes.

Les dépenses comportent principalement des paiements d'intérêt (233 milliards) et des transferts à destination des autres secteurs, pour l'équivalent de 2.690 milliards (essentiellement des impôts et des cotisations sociales).

Au total, le revenu disponible brut des ménages s'élève, en 1993, à 5.736 milliards de francs, soit 79,6 % du revenu national disponible brut (qui s'élève, en 1993, à 7.206 milliards).

On peut encore observer que l'on retient généralement la notion de revenu disponible brut et non net, ce qui sous-entend que la dépréciation liée au vieillissement du logement n'est pas soustraite.

3. L'EPARGNE

L'épargne des *ménages* est la partie non consommée de leur revenu disponible. Le taux d'épargne des ménages est donc généralement exprimé en fonction de ce dernier montant. Notons, en ce qui concerne le revenu disponible, qu'il est obtenu après impôts et cotisations de sécurité sociale (employeurs et employés). En Belgique, il comprend aussi les revenus des entrepreneurs individuels.

L'épargne *privée* regroupe l'épargne des ménages et des entreprises. Elle est typiquement exprimée en pourcentage du PIB.

L'épargne *nationale* regroupe l'épargne privée et l'épargne du secteur public.

On distingue par ailleurs l'épargne *brute* de l'épargne *nette*, cette dernière étant calculée après consommation de capital fixe (amortissements). L'épargne nette représente donc l'accroissement du patrimoine des agents.

Enfin, la *capacité de financement des ménages* représente le solde du compte des opérations en capital de ceux-ci. Ce solde s'obtient en soustrayant de l'épargne brute la formation brute de capital et les transferts de capital nets. La capacité de financement se distingue de l'épargne nette dans la mesure où elle évalue les ressources disponibles après investissements, alors que l'épargne nette évalue la variation nette de richesse des agents (qui dépend de la dégradation naturelle du patrimoine existant)

2 Analyses complémentaires

A. Analyse structurelle de la consommation

1. Analyse par categories de biens et services

Les données statistiques utilisées pour désagréger la consommation privée proviennent des comptes nationaux SEC. Il s'agit de la consommation finale des ménages sur le territoire économique par fonction de consommation en prix courants et en prix constants.

Evolution de la structure de consommation des ménages: les grands agrégats.

Les biens et services consommés par les ménages peuvent être subdivisés en deux grands types: les durables et les non-durables[1]. A côté de ces deux grands agrégats, on distingue encore les dépenses liées aux loyers et à la santé. Un examen de la base de données relative à la Belgique permet de constater que la partie du volume de la consommation consacrée aux loyers et aux charges de distribution d'eau a toujours été depuis 20 ans aux alentours de 11 % (voir tableau 14). Par contre, les dépenses relatives aux services médicaux et aux soins de santé n'ont cessé de croître, passant de 6,8 % en volume en 1970 à 10,5 % en 1993. On observe également une diminution du poids des biens et services non-durables.

TABLEAU 14 Répartition du volume de la consommation des ménages (en %)

	1970	1980	1990	1993
Loyers et charges de distribution d'eau	11,6	10,8	11,5	11,8
Dépenses de santé	6,8	9,5	10,5	10,5
Biens non-durables	52,8	49,2	47,8	47,8
Biens durables (et non-durables complémentaires)	29,4	30,5	30,4	29,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Plus particulièrement, parmi les biens et services non-durables, la consommation des ménages en produits alimentaires et tabacs, pèse de moins en moins dans le total de leur consommation (en 1970, elle représentait 26,5 %; en 1993, 19,1 %).

1. La ventilation des biens de consommation privée entre biens durables et biens non-durables est basée ici sur une approche développée dans une étude appropriée du Bureau fédéral du Plan, cfr. Bracke et Streel (1994).

La part en volume de la consommation énergétique pour le chauffage et l'éclairage, qui avait crû dans les années '70, a diminué durant la dernière décennie passant de 8 % en 1979 à 6,3 % en 1993.

Parmi les biens durables et complémentaires, on constate une chute de la part des dépenses pour les services domestiques (2,7 % du total en 1970, 1,3 % en 1993). Par contre, on peut déceler une augmentation du poids des dépenses d'équipement: meubles et articles de ménages, (de 8 % à 9,1 % en 23 ans), équipement et accessoires de loisirs (de 1,7 % à 4,5 %), achats de véhicules (de 3,5 à 4,1 %). Parallèlement à l'augmentation du poids de ce dernier poste, on observe une hausse du poids des dépenses pour l'utilisation des véhicules (de 5,8 % à 6,8 %) et une baisse de celui des achats de services de transport (de 2 % à 1 %).

Le calcul des parts budgétaires en valeur met en jeu l'influence éventuelle de l'évolution des prix relatifs sur les choix des ménages en matière d'allocation de leur consommation (voir tableau 15). Ainsi, on observe une augmentation du budget alloué aux loyers et aux charges de distribution d'eau (surtout pendant les années 80), alors que le poids de ce poste dans le volume de consommation est relativement stable. On note également une augmentation encore plus prononcée qu'en volume de la part des dépenses de santé. En ce qui concerne les dépenses énergétiques pour le chauffage et l'éclairage, ce n'est qu'à partir de 1986 (le contre-choc pétrolier), que leur part en valeur dans les dépenses des ménages diminue.

TABLEAU 15 Répartition en valeur de la consommation des ménages (en %)

	1970	1980	1990	1993
Loyers et charges de distribution d'eau	10,4	10,7	12,2	13,5
Dépenses de santé	6,9	9,8	11,1	12,3
Biens non-durables	52,6	48,4	46,0	45,3
Biens durables (et non-durables complémentaires)	30,2	31,7	30,9	29,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Evolution de la structure de consommation des ménages: au sein des grands agrégats.

Au sein des dépenses de santé (voir tableau 16), on observe une hausse du volume des achats de médicaments et autres produits pharmaceutiques (1990 est une année atypiquement basse). Pendant les années 70, le volume des soins en hopitaux a augmenté tandis que les dépenses chez les médecins et autres praticiens diminuaient. Depuis le début des années 80, on constate un mouvement inverse. Le poids des dépenses en matériel thérapeutique a quant à lui diminué jusqu'au milieu des années 80.

TABLEAU 16 L'allocation de la consommation privée consacrée aux dépenses de santé

Répartition en volume (en % du total)	1970	1980	1990	1993
Médicaments et autres produits pharmaceutiques	17,0	18,3	17,4	19,2
Appareils et matériel thérapeutiques	3,8	2,4	2,3	2,8
Services de médecins, infirmières et autres praticiens	46,1	39,0	45,4	44,0
Soins des hopitaux et assimilés	33,0	40,2	34,8	33,9
Rémunérations des services d'assurance-accident et assurance-maladie	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyenne des évolutions annuelles des prix (en %)		**1980/1970**	**1990/1980**	**1993/1990**
Médicaments et autres produits pharmaceutiques		2,4	4,4	4,5
Appareils et matériel thérapeutiques		8,4	4,3	2,1
Services de médecins, infirmières et autres praticiens		9,0	3,7	4,3
Soins des hopitaux et assimilés		8,9	6,5	9,0
Rémunérations des services d'assurance-accident et assurance-maladie		6,1	5,1	2,8

Au sein des biens et services non-durables, on observe une diminution des parts en volume des postes de produits alimentaires et des dépenses énergétiques (voir tableau 17). Corollairement, le poids des dépenses liées aux loisirs et à la culture augmente. L'augmentation du niveau moyen de vie permet donc aux ménages de consacrer une part de moins en moins importante de leur budget aux dépenses de première nécessité. Par ailleurs, il faut remarquer que l'évolution des prix de l'équipement de loisirs a toujours été relativement plus modérée.

TABLEAU 17 L'allocation de la consommation privée consacrée aux biens et services non-durables

Répartition en volume (en % du total)	1970	1980	1990	1993
Produits alimentaires, boissons, tabacs	50,2	45,0	40,9	39,9
Chauffage et éclairage	14,3	15,1	12,5	13,2
Communications	1,6	1,7	2,1	2,4
Services de loisirs et d'enseignement, hors équipement	4,2	5,3	5,3	5,2
Equipement et accessoires de loisirs	3,2	6,0	8,9	9,4
Dépenses HORECA	15,9	14,5	16,4	16,2
Autres biens et services, hors HORECA	10,5	12,5	13,8	13,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyenne des évolutions annuelles des prix (en %)		**1980/1970**	**1990/1980**	**1993/1990**
Produits alimentaires, boissons, tabacs		6,3	4,5	0,2
Chauffage et éclairage		9,4	2,8	1,0
Communications		8,3	3,8	0,4
Services de loisirs et d'enseignement, hors équipement		8,6	4,6	3,0
Equipement et accessoires de loisirs		3,3	2,6	-1,4
Dépenses HORECA		7,3	4,9	5,6
Autres biens et services, hors HORECA		8,3	5,1	4,0

La structure des dépenses énergétiques des ménages pour le chauffage et l'éclairage a connu de profondes évolutions (voir tableau 18). Les poids du charbon et des produits pétroliers se sont considérablement amenuisés, au profit des consommations d'électricité et de gaz. Il faut voir là les conséquences de l'évolution très différenciée des prix durant les années 70.

TABLEAU 18 L'allocation de la consommation privée consacrée au chauffage et à l'éclairage

Répartition en volume (en % du total)	1970	1980	1990	1993
Charbon	22,8	5,1	2,9	2,5
Gaz	9,8	25,2	26,4	28,9
Produits pétroliers	47,6	42,4	29,2	26,4
Electricité	16,6	28,9	42,4	43,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyenne des évolutions annuelles des prix (en %)		**1980/1970**	**1990/1980**	**1993/1990**
Charbon		9,4	4,0	2,0
Gaz		5,3	4,1	0,6
Produits pétroliers		12,9	-0,1	-1,7
Electricité		4,3	3,6	1,4

Parmi les durables, on constate une augmentation du poids des dépenses liées au transport (voir tableau 19). En valeur, la tendance est encore plus nette. En effet, l'évolution du prix des biens liés au transport a été plus rapide que celle des autres biens durables. Ce phénomène, contre-intuitif si l'on se réfère uniquement aux effets des prix relatifs, s'explique sans doute par une préférence des ménages pour la satisfaction de leur désir de mobilité par rapport à leurs autres besoins.

TABLEAU 19 L'allocation de la consommation privée consacrée aux durables et complémentaires (hors services domestiques)

Répartition en volume (en % du total)	1970	1980	1990	1993
Habillement et chaussures	27,7	26,6	24,9	24,6
Meubles et articles de ménage	30,0	31,9	32,4	32,8
Transport	42,3	41,5	42,7	42,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyenne des évolutions annuelles des prix (en %)		**1980/1970**	**1990/1980**	**1993/1990**
Habillement et chaussures		6,0	4,8	2,8
Meubles et articles de ménage		6,0	3,9	2,2
Transports		8,6	4,6	3,1

La structure des dépenses de transport des ménages a connu une profonde évolution en 20 ans (voir tableau 20). Les achats de services de transports qui représentaient 17,6 % du volume de la consommation consacré à la mobilité en 1970 n'en représentaient plus que 8,3 % en 1993. Parallèlement, le poids des achats de véhicules est passée de 31,3 % en 1970 à 34,4 % en 1993 et celui des dépenses d'utilisation de véhicules a aussi augmenté (de 51,1 % à 57,3 %). Cette évolution ne s'explique pas uniquement par l'évolution des prix, même si pendant les années 80, le prix des services de transports a crû plus rapidement que celui des véhicu-

les. Ces évolutions sont sans doute aussi le reflet d'une tendance des ménages à privilégier la mobilité individuelle.

TABLEAU 20 L'allocation de la consommation privée consacrée aux transports

Répartition en volume (en % du total)	1970	1980	1990	1993
Achats de véhicules	31,3	35,1	37,6	34,4
Dépenses d'utilisation des véhicules	51,1	54,3	54,1	57,3
Achats de services de transport	17,6	10,6	8,3	8,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyennes des évolutions annuelles des prix (en %)		**1980/1970**	**1990/1980**	**1993/1990**
Achats de véhicules		6,9	6,2	2,6
Dépenses d'utilisation des véhicules		10,1	3,6	3,6
Achats de services de transport		7,8	4,4	4,8

Au sein des dépenses pour la maison, ce sont les postes relatifs aux investissement de longue durée et au confort (l'ameublement, les gros appareils électroménagers) qui s'accroissent le plus (voir tableau 21). D'une part, leurs prix ont crû légèrement plus lentement en particulier durant les années '80. D'autre part, on peut penser que l'accroissement du niveau de vie moyen permet une telle restructuration des dépenses en faveur du confort.

TABLEAU 21 L'allocation de la consommation privée conscrée aux meubles et articles de ménage

Répartition en volume (en % du total)	1970	1980	1990	1993
Mobilier et accessoires fixes	31,9	37,3	36,4	36,0
Articles en textile et autre ameublement	9,4	10,6	11,0	10,5
Gros appareils ménagers	14,4	18,2	18,0	18,9
Ustensiles de ménage	25,9	18,0	20,6	21,3
Dépenses d'entretien courant	18,4	15,9	13,9	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyenne des évolutions annuelles des prix (en %)		**1980/1970**	**1990/1980**	**1993/1990**
Mobilier et accessoires fixes		5,8	3,5	2,4
Articles en textile et autre ameublement		5,2	4,0	3,4
Gros appareils ménagers		4,4	3,6	1,3
Ustensiles de ménage		7,5	4,0	1,1
Dépenses d'entretien courant		6,1	5,0	3,8

2. ANALYSE SELON LE STATUT SOCIAL, LE NIVEAU DE REVENU OU L'AGE

Les enquêtes sur les budgets des ménages réalisées par l'INS permettent d'approcher la variation de la structure de la consommation suivant divers critères : statut social des ménages, niveaux des revenus, âge, notamment. Une enquête est en cours qui portera sur les années 1995-1996. La dernière enquête, quoique datant de 1987-1988, permet de faire quelques observations intéressantes à la fois pour cette période-là, et pour des glissements de structure que l'on a pu observer entre cette enquête et la précédente de 1978-1979. Les éléments présentés ci-après reposent sur le Tome I actuellement publié par l'INS de l'Enquête sur les budgets des ménages de 1987-1988 et sur l'intéressante analyse qui en avait été faite par Devos *et al* (1991).

a. La structure du budget d'après le statut social du ménage

Du tableau 22, on constate que les plus gros postes de consommation des ménages sont le loyer et les frais (eau, chauffage, éclairage) attenant au logement (22 %), les dépenses d'alimentation, boissons, tabac (20 %), les divers dont soins corporels, bijoux et HORECA (15 %), les transports et communications (12 %). Prédominent pour les ouvriers les postes alimentation (22 %) et transports (15 %). Les employés consacrent plus aux divers (17 %). Les inactifs (essentiellement des pensionnés) consacrent plus proportionnellement au logement (26 %) et à la santé (5 % contre 3 % pour les autres catégories), ce que la distinction par âge mettra encore en évidence au point c ci-après. L'importance des inactifs dans l'ensemble de l'univers des ménages (43 %) attire spécialement l'attention sur cette catégorie appelée à se développer avec le vieillissement de la population.

TABLEAU 22 Structure de la consommation d'après le statut social du ménage en 1987-1988 (en %)

	Ouvriers	Employés	Indépendants	Inactifs	Total
Part dans l'univers	20	26	11	43	100
1.Alimentation, boissons et tabac	22	18	20	21	20
2.Vêtements et chaussures	8	8	9	6	8
3.Loyer et frais	20	20	23	26	22
4.Meubles, appareils ménagers	7	8	8	7	7
5.Soins de santé	3	3	3	5	4
6.Transports et communications	15	14	10	10	12
7.Culture et loisirs	8	8	7	6	7
8.Divers (dont HORECA)	12	17	15	14	15

Source : INS - Enquête sur les budgets des ménages 1987-1988 - Tome I - 1994

b. La structure de la consommation d'après le niveau de revenu des ménages

Dans le tableau 23, on peut constater l'application des lois d'Engel. Avec l'augmentation de revenu consacré à la consommation, les postes correspondant à la satisfaction de besoins primaires (alimentation, logement) voient leur importance diminuer dans la structure de la consommation, les autres biens et particulièrement les biens de luxe (rubriques 6 à 8) augmentent la leur. Le poste logement diminue d'autant plus que le revenu augmentant, les ménages sont plus suscepti-

bles d'être propriétaire de leur logement et de ne plus payer de loyer. A noter que la proportion des soins de santé (médicaments, appareils, médecins, infirmiers et autre personnel, hôpitaux, assurances) reste remarquablement constante (5 %) et ne subit qu'un fléchissement pour le plus haut niveau de consommation.

TABLEAU 23 Structure de la consommation des ménages en fonction de la consommation totale par quartile en 1987-1988 (en %)

	1	2	3	4
Total de la consommation	364.273	557.121	757.486	1.241.618
1.Alimentation, boissons et tabac	27	23	21	16
2.Vêtements et chaussures	6	7	8	8
3.Loyer et frais	32	30	27	23
4.Meubles, appareils ménagers	6	6	7	9
5.Soins de santé	5	5	5	4
6.Transports et communications	8	10	11	14
7.Culture et loisirs	6	7	7	7
8.Divers (dont HORECA)	10	12	14	19
Total	100	100	100	100

Source : Calculs Devos *et al* (1991) sur base de l'Enquête sur les budgets des ménages 1987-1988

c. La structure de la consommation par tête et par groupe d'âge

Pour éliminer le problème de la taille des familles variable d'après l'âge, la consommation par âge sera présentée par tête et non plus au niveau du ménage (voir tableau 24).

TABLEAU 24 Structure de la consommation par tête et par groupe d'âge en 1987-1988 (en %)

	≤34	35-54	55-64	65-74	≥75	Total
1.Alimentation, boissons et tabac	16,80	19,53	20,15	19,21	17,82	18,99
2.Vêtements et chaussures	7,96	7,78	5,97	5,62	4,06	6,86
3.Loyer et frais	24,38	25,44	30,42	32,46	37,37	28,13
4.Meubles, appareils ménagers	7,60	7,33	6,89	7,33	7,01	7,27
5.Soins de santé	3,63	4,02	4,97	5,35	7,48	4,55
6.Transports et communications	14,45	12,16	10,38	8,82	7,12	11,41
7.Culture et loisirs	7,68	7,79	6,12	5,90	6,07	6,98
8.Divers (dont HORECA)	17,51	15,94	15,09	15,30	13,07	15,81
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Calculs Devos *et al* (1991) sur base de l'Enquête sur les budgets des ménages 1987-1988.

Avec l'augmentation de l'âge, on constate une augmentation de la part de la consommation consacrée au loyer et frais d'habitation et à la santé au détriment des postes vêtements et chaussures, meubles et appareils ménagers et surtout des transports et communications et des biens de luxe (postes 7 et 8).

d. Evolution de la structure de la consommation entre les deux dernières enquêtes sur les budgets des ménages

La réduction de la part de l'alimentation et des vêtements est générale pour toutes les classes d'âge mais est plus importante pour les 65 ans et plus (voir tableau 25). L'augmentation de la part des loyers et frais de logement est valable pour tous les groupes d'âge sauf pour les plus de 65 ans. L'importance des meubles et appareils ménagers baisse pour tous surtout chez les jeunes de moins de 34 ans, sauf pour les 65 à 74 ans. Ces divers éléments témoignent d'une revalorisation du niveau de vie des jeunes pensionnés de 1987-1988 par rapport à leurs aînés de 1977-1978; sans doute possèdent-ils aussi plus fréquemment leur logement d'où la baisse pour eux de la rubrique loyers.

TABLEAU 25 Structure de la consommation par tête et par groupe d'âge en 1978-1979 et 1987-1988 (en %)

		≤34	35-54	55-64	65-74	≥75	Total
1.Alimentation, boissons et tabac	1978-1979	18,78	22,63	24,57	25,42	23,72	22,56
	1987-1988	16,80	19,53	20,15	19,21	17,82	18,99
2.Vêtements et chaussures	1978-1979	8,41	8,44	7,19	6,45	4,80	7,77
	1987-1988	7,96	7,78	5,97	5,62	4,06	6,86
3.Loyer et frais	1978-1979	22,70	24,85	29,47	33,50	38,23	27,01
	1987-1988	24,38	25,44	30,42	32,46	37,37	28,13
4.Meubles, appareils ménagers	1978-1979	10,02	9,01	8,07	7,15	7,90	8,77
	1987-1988	7,60	7,33	6,89	7,33	7,01	7,27
5.Soins de santé	1978-1979	3,03	3,07	3,43	4,15	5,19	3,38
	1987-1988	3,63	4,02	4,97	5,35	7,48	4,55
6.Transports et communications	1978-1979	16,49	11,74	9,03	7,24	4,70	11,34
	1987-1988	14,45	12,16	10,38	8,82	7,12	11,41
7.Culture et loisirs	1978-1979	6,49	6,23	5,66	4,26	5,77	5,90
	1987-1988	7,68	7,79	6,12	5,90	6,07	6,98
8.Divers (dont HORECA)	1978-1979	14,08	14,03	12,58	11,83	9,68	13,28
	1987-1988	17,51	15,94	15,09	15,30	13,07	15,81
Total		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Calculs Devos *et al* (1991) sur base des Enquêtes sur les budgets des ménages de 1978-1979 et 1987-1988.

La part des soins de santé augmente pour tous mais spécialement chez les âgés.

Les parts de biens de luxe (rubriques 6 à 8) augmentent pour tous les âges, sauf le poste "Transports et communications" pour les moins de 35 ans. Ces glissements de structure de consommation témoignent d'une amélioration générale du niveau

de vie pour tous entre 1978-1979 et 1987-1988 sauf peut-être pour les plus jeunes, frappés davantage par le chômage.

Ces modifications de structure de la consommation reflétant à la fois le vieillissement de la population et une amélioration générale du niveau de vie, plus vraie cependant pour les âgés que pour les jeunes, concordent avec les observations tirées de la comptabilité nationale (cfr. supra).

e. Eléments divers témoignant du mode de vie des ménages par statut social

Du tableau 26, on peut induire que les indépendants - plus fortunés aussi - investissent plus en logement afin de se constituer un patrimoine de réserve : ils sont plus que les autres propriétaires de leur logement (72 % contre 65 en moyenne) et sont plus souvent aussi propriétaires d'une seconde habitation (10 % contre 5 % pour l'ensemble de la population).

TABLEAU 26 Caractéristiques diverses des ménages d'après le statut social en 1987-1988 (en % de la classe)

	Ouvriers	Employés	Indépendants	Inactifs	Total
Part dans l'univers	20	26	11	43	100
Revenu disponible (en francs)	758.145	930.812	1.016.303	585.579	757.332
Propriétaire de leur logement	64	59	72	68	65
Propriétaire d'une 2ème habitation	2	4	10	5	5
Disposant d'un potager	42	30	26	31	32
Sans véhicule	17	13	13	45	27
Achetant à tempérament	5	2	1	1	2

Source : INS - Enquête sur les budgets des ménages - 1987, 1988 - Tome I - 1994.

Les ouvriers souffrent d'un revenu disponible plus faible mais mettent la main à la pâte : 64 % des ménages d'ouvriers ont leur propre logement et 42 % disposent d'un potager; par contre 17 % d'entre eux n'ont pas de véhicule contre 13 % pour les ménages d'employés et d'indépendants, pourtant ils recourent plus que d'autres aux achats à tempérament (5 % contre 2 % en moyenne). Les employés moins que d'autres sont propriétaires de leur logement, ce serait peut-être un public-cible à concerner de ce point de vue. Les inactifs qui regroupent des anciens membres des trois autres groupes disposent quand même à 68 % de leur logement; beaucoup (45 %) n'ont pas de véhicule - pourtant l'enquête ne reprend pas les personnes placées en ménages collectifs : le vieillissement est-il susceptible d'entraîner une baisse de l'achat de véhicules ?

3. De welvaartsimplicaties van een verhoging met 0,5 % van de normale BTW-voet

De federale begroting 1996 voorziet in een aanpassing van de BTW-tarieven. Het betreft enerzijds een verhoging van de normale BTW-voet van 20,5 naar 21 % (geschatte opbrengst 12 miljard BEF). De maatregel is niet algemeen vermits de Regering ook BTW-verminderingen heeft voorzien ten gunste van de sociale huisvesting (geschatte minderontvangst van 2,5 miljard BEF). De impact van deze maatregelen op de particuliere consumptie per inkomensklasse werd door

het Federaal Planbureau nagegaan om de verdelingseffecten ervan te bepalen. Een traditioneel bezwaar tegen de verhoging van de indirecte belastingen (BTW of accijnzen) is immers dat ze, omwille van hun vermeende regressiviteit, de zwaarste lasten op de zwakste schouders leggen.

In een eerste fase is de globale impact op de particuliere consumptie van de bovenstaande BTW-aanpassingen aan de hand van het HERMES-model berekend voor de periode 1996-2000. Daarna is het globale effect gealloceerd over 8 consumptiecategorieën, evenals over 4 inkomenscategorieën. Dit met behulp van verdelingscoëfficiënten die berekend werden op basis van de gezinsbudgetenquête van 1987-88.

Tabel 27 geeft het verschil weer t.o.v. de basisprojectie voor de 8 consumptiecategorieën in reële termen (prijzen van 1980). Het is duidelijk dat door de uitschakeling van de prijseffecten de consumptie afneemt.

TABEL 27 **De reële effecten van een BTW-verhoging van 20,5 naar 21 % op de particuliere consumptie (mia BEF, prijzen van 1980)**

	1996	2000
1. Voeding, drank en tabak	-0,380	-0,836
2. Kleding en schoeisel	0,038	-0,446
3. Huur, verwarming en verlichting	-0,265	-0,523
4. Meubelen en huishoudelijke apparaten	-0,076	-1,094
5. Geneeskundige zorgen	-0,082	-0,745
6. Transport en communicatie	-0,016	-0,476
7. Cultuur en ontspanning	0,109	-0,192
8. Overige goederen en diensten	-0,343	-1,088
Totaal	-1,015	-5,400

Tabel 28 geeft voor 1996 en 2000 de verandering van de reële particuliere consumptie van de 4 inkomenskwartielen (van laag naar hoog in de tabel). De reële afname van de consumptie wordt tevens gerelateerd tot de totale consumptie, evenals tot het beschikbaar inkomen (als indicator van de draagkracht) van ieder kwartiel.

De inlevering per inkomensklasse is niet alleen relatief gering, zoals kan verwacht worden bij een marginale aanpassing van de BTW-tarieven, maar ze blijkt ook weinig te variëren over de inkomensklassen heen wanneer we het beschikbaar inkomen als welvaartsmaatstaf nemen. Op korte termijn geldt dezelfde constatering wanneer de particuliere consumptie zelf als indicator wordt beschouwd. Op langere termijn vinden we zelfs evidentie voor een proportioneel grotere inlevering voor de rijkere kwartielen.

TABEL 28 **De verandering van de reële particuliere consumptie ten gevolge van de BTW-verhoging voor de 4 inkomenscategorieën in 1996 en in 2000 (mia BEF, prijzen van 1980)**

	1	2	3	4
1996				
(A) verandering	-0,136	-0,197	-0,261	-0,421
(B) oorspronkelijk niveau van de reële particuliere consumptie	381,4	558,1	760,0	1105,0
(C) oorspronkelijk niveau van het reële beschikbaar inkomen	396,1	659,0	939,4	1510,8
A in % van B:	-0,04	-0,04	-0,03	-0,04
A in % van C:	-0,03	-0,03	-0,03	-0,03
2000				
(A) verandering	-0,627	-0,981	-1,382	-2,410
(B) oorspronkelijk niveau vande reële particuliere consumptie	417,2	610,5	831,4	1208,7
(C) oorspronkelijk niveau van het reële beschikbaar inkomen	431,5	717,8	1023,3	1645,6
A in % van B	-0,15	-0,16	-0,17	-0,20
A in % van C:	-0,15	-0,14	-0,14	-0,15

Ten slotte vat tabel 29 de nominale BTW-bedragen samen die de kwartielen moeten betalen. In totaal zou de maatregel voor bijna 10 miljard BEF aan extra BTW-inkomsten opleveren in 1996, oplopend tot ruim 11,6 miljard BEF in het jaar 2000. De BTW-ontvangsten worden ook hier gerelateerd tot de particuliere consumptie en het beschikbaar inkomen per kwartiel, ditmaal in lopende prijzen. De rijkere kwartielen betalen duidelijk relatief meer.

TABEL 29 **De extra BTW-ontvangsten als gevolg van de BTW-verhoging (mia BEF, lopende prijzen)**

	1	2	3	4
1996				
(A) nominale BTW-ontvangsten	0,999	1,705	2,521	4,714
(B) oorspronkelijk niveau van de nominale particuliere consumptie	685,3	1002,7	1365,5	1985,3
(C) oorspronkelijk niveau van het nominale beschikbaar inkomen	711,6	1184,0	1687,8	2714,3
A in % van B	0,15	0,17	0,18	0,24
A in % van C:	0,14	0,14	0,15	0,17
2000				
(A) nominale BTW-ontvangsten	1,161	1,991	2,952	5,542
(B) oorspronkelijk niveau van de nominale particuliere consumptie	828,3	1212,0	1650,6	2399,7
(C) oorspronkelijk niveau van het nominale beschikbaar inkomen	856,6	1425,1	2031,5	3267,1
A in % van B:	0,14	0,16	0,18	0,23
A in % van C:	0,13	0,14	0,15	0,17

De bevinding dat een verhoging van de normale BTW-voet niet regressief is komt overeen met de conclusies van micro-economische simulaties die aan het Centrum voor Economische Studiën van de K.U.Leuven werden verricht (zie Decoster *et al* (1995)). Uit de Leuvense studie blijkt overigens dat deze conclusie enkel opgaat voor een verhoging van het normale BTW-tarief. Indien het lagere BTW-tarief van 6 % wordt opgetrokken, dan weegt deze maatregel beduidend meer op de lagere inkomenscategorieën.

B. Een bespreking van de voornaamste consumptietheorieën

1. De absolute-, relatieve- en permanente-inkomenshypothesen

a. De absolute-inkomenshypothese

Volgens Keynes is de consumptie in haar totaliteit afhankelijk van een reeks subjectieve en objectieve factoren. De *subjectieve factoren* ziet hij hoofdzakelijk als psychologische en sociale kenmerken van de consument. Hij vermeldt ondermeer genot, kortzichtigheid, mildheid, misrekening, pronkerij en verkwisting. Bij de *objectieve factoren* vermeldt Keynes, naast de hoogte van het aggregatief inkomen, ook factoren zoals de wijziging in het verschil tussen inkomen en nettoinkomen, de wijziging in de waarde van het vermogen, wijzigingen in het interestpeil en in de fiscale politiek van de overheid. Keynes ziet enkel het absoluut niveau van het inkomen als de significante, determinerende factor. Andere factoren kregen wel enige vermelding maar werden steeds als onderling compenserend, constant of onvoldoende significant beschouwd.

De meest gebruikelijke Keynesiaanse consumptiefunctie wordt geschreven als:

$$C = C_0 + cY$$

waarbij C_0 een vaste autonome component is van de consumptie, onafhankelijk van het inkomensniveau Y. De redenering achter C_0 is intuïtief vatbaar: als de bevolking geen inkomen heeft (Y = 0) zal er niettemin geconsumeerd moeten worden om in leven te blijven. Bovendien vangt C_0 het eventuele effect op van veranderingen in de 'andere factoren''. Keynes noemt c de "marginal propensity to consume" of de marginale consumptiequote (MCQ): MCQ = c =$\Delta C/\Delta Y$. Volgens de fundamentele psychologische wet van Keynes is deze verhouding steeds positief, doch kleiner dan één.

b. De relatieve-inkomenshypothese

Het uitgangspunt van de theorie van Duesenberry (1967) was zijn kritiek op de Keynesiaanse assumpties dat (a) het consumptiegedrag van elk individu onafhankelijk is van dat van elk ander individu en (b) dat inkomens- en consumptierelaties omkeerbaar zijn in de tijd. Deze tweede assumptie behoeft enige uitleg. Zij houdt in dat de verandering in de consumptie-uitgaven resulterend uit een inkomensdaling gelijk is, in absolute hoogte, aan de verandering komend uit een gelijke inkomensstijging.

De eerste hypothese wordt door Duesenberry weerlegd. Volgens hem bestaat er wel degelijk een correlatie tussen het consumptiegedrag van verschillende individuen als gevolg van het zogenaamde demonstratie-effect. Zeer eenvoudig gesteld houdt dit in dat een gezin steeds zal pogen de anderen te evenaren wanneer deze "superieure" goederen bezitten. Het uiteindelijke effect kan een verhoging van de consumptie zijn ten koste van het sparen.

De erkenning van dit demonstratie-effect deed Duesenberry besluiten dat de relatieve positie in de inkomensverdeling doorslaggevend is voor het consumptiegedrag van een gezin. Zo zal een gezin met een middelmatig inkomen wonend in een arme buurt relatief rijk zijn. Dat gezin zal in die buurt relatief veel kunnen sparen. De gemiddelde consumptiequote zal laag zijn in vergelijking met de anderen. Een gezin met een gelijk absoluut inkomensniveau, wonend in een rijke omgeving, tracht daarentegen het hoge consumptieniveau van zijn rijke buren te evenaren (demonstratie-effect). De gemiddelde consumptiequote zal daardoor hoog zijn. Voor éénzelfde absoluut inkomensniveau is dus uiteindelijk de relatieve positie doorslaggevend. Hiermee distantieert Duesenberry zich duidelijk van Keynes.

Tenslotte gaat Duesenberry in op de omkeerbaarheid van de inkomen-consumptierelatie. Samengevat komt hij tot de stelling dat, als een gezin haar inkomen plots ziet dalen ten gevolge van een depressie (daling van haar onroerend inkomen, daling van haar loon, daling tengevolge van werkloosheid), dit gezin niettemin weerstand zal bieden en toch zal pogen haar consumptieniveau en dus levensstandaard van voor de depressie in stand te houden. Duesenberry noemt dit het "ratchet effect" of weerstandseffect. Dit impliceert heel eenvoudig dat het gezin niet enkel redeneert in termen van haar lopend inkomen, maar ook in termen van het inkomen bereikt voor de depressie. Duesenberry zal deze implicatie formaliseren onder de vorm van een relatief inkomen. Dat dit weerstandseffect niet te verzoenen is met de omkeerbaarheid van de inkomen-consumptierelaties is evident. Wel neemt Duesenberry aan dat, als de depressie en de daarmee gepaard gaande inkomensdaling voor een gezin langere tijd aanhoudt, het weerstandseffect zal vervagen.

c. De permanente-inkomenshypothese

Milton Friedman had nog een ander alternatief voor de absolute-inkomenshypothese van de consumptie.

Volgens Friedman (1957) was het fout om zonder meer uit te gaan van het absoluut inkomensniveau in een bepaalde periode. Dat inkomen wordt immers mede bepaald door toevallige elementen die slechts op korte termijn meespelen. Het consumptiegedrag zou vooral bepaald worden door een lange termijn-inkomen, namelijk het permanent inkomen.

De permanente-inkomenshypothese (PIH) baseert zich in feite op drie fundamentele stellingen. Ten eerste stelt Friedman dat zowel het gemeten inkomen als de gemeten consumptie van een gezin in een bepaalde periode op te splitsen zijn in enerzijds een permanente en anderzijds een transitoire, stochastische of tijdelijke component. Dit wordt duidelijk gereflecteerd door de twee volgende definitievergelijkingen:

(a) $y = y_p + y_{tr}$

(b) $c = c_p + c_{tr}$

waarbij p = permanent en tr = transitoir.

Het permanent inkomen kan opgevat worden als een soort verwacht gemiddeld inkomen over een langere tijdsperiode, gezuiverd van transitoire extra-inkomsten of verliezen. Het betreft dus duidelijk een lange termijn concept. Belangrijk is verder dat dit permanent inkomen niet enkel inkomens omvat resulterende uit arbeid, maar ook inkomens die voortvloeien uit bijvoorbeeld financieel vermogen van het individu, zijn beroep, zijn opleiding, zijn bekwaamheid, zijn persoonlijkheid, enz. Modigliani definieert het permanent inkomen als het geheel van toe-

komstige opbrengstenstromen dat het individu verwacht te ontvangen uit zowel zijn menselijke (opleiding, bekwaamheid,...) als niet-menselijke activa (kapitaal). Vermits het permanent inkomen afhankelijk is van toekomstige inkomensstromen, kan het duidelijk niet direct gemeten worden. In zijn empirisch werk ziet Friedman het permanent inkomen dan ook als een gewogen gemiddelde van huidige en verleden inkomens waarbij het gewicht kleiner wordt naarmate men verder teruggaat in de tijd.

De transitoire component kan zowel positief als negatief zijn. Het betreft in feite onvoorziene of tijdelijke extra-inkomsten of verliezen. Factoren die deze inkomenscomponent kunnen beïnvloeden zijn bijvoorbeeld ziekte, tijdelijke werkloosheid, uitzonderlijk hoge of lage interesten of dividenden, enz. Deze factoren zijn specifiek van invloed op één bepaald gezin en zullen allicht elkaar compenseren voor een groep van verschillende consumenten. Conjunctuur, natuurrampen en dergelijke meer, zullen daarentegen invloed hebben op een hele groep of gemeenschap van consumenten. Deze inkomensanalyse wordt dan doorgetrokken naar de consumptie, die op haar beurt, zoals bleek uit definitievergelijking (b), eveneens opgesplitst wordt in een permanente en transitoire component.

De tweede fundamentele stelling van Friedman is dat er een proportioneel verband bestaat tussen de permanente consumptie en het permanent inkomen:

(c) $c_p = k(i,w,u)\ y_p$

De proportionele factor k wordt dus niet gedetermineerd door het absoluut niveau van het permanent inkomen maar wel door de interestvoet (i), de verhouding van het niet menselijk vermogen ten aanzien van het totaal vermogen (w), en andere factoren die de keuze tussen sparen en consumptie (u) beïnvloeden.

Ten derde stelt Friedman dat de transitoire inkomens- en consumptiecomponent ongecorreleerd zijn met elkaar en met hun overeenkomstige permanente component. Formeel stelt hij dit als volgt voor:

(d) $\rho y_{tr} y_p = \rho c_{tr} c_p = \rho c_{tr} y_{tr} = 0$

waarbij ρ = correlatiecoëfficiënt.

Het nihil zijn van de twee eerste correlatiecoëfficiënten is intuïtief begrijpelijk vanuit de definitievergelijkingen. Dat de transitoire consumptiecomponent onafhankelijk is van de transitoire inkomenscomponent is echter niet zo evident. Dit impliceert meteen ook dat de MCQ van y_{tr} nul is. De betekenis hiervan is dat een gezin haar geplande consumptie (gepland op basis van haar permanent inkomen) niet zal wijzigen ook al daalt of stijgt het feitelijk inkomen in een bepaald jaar, door een negatieve of positieve transitoire inkomenscomponent. Dit noemt men wel eens de duistere passage van de PIH. Dat bij een inkomensdaling in een bepaald jaar, door bijvoorbeeld een tijdelijke werkloosheid, het individu hierdoor zijn consumptie niet gaat wijzigen maar eerder zijn sparen zal reduceren, is intuïtief nog aanvaardbaar. Doch het is inderdaad nauwelijks denkbaar dat een persoon, die bijvoorbeeld de lotto wint, deze positieve, onvoorziene toename van zijn inkomen volledig zal sparen en dus zijn consumptie niet zal wijzigen. Friedmans assumptie dat de MCQ uit y_{tr} nul is, gaat echter gepaard met een specifieke definitie van consumptie. Hij veronderstelt dat een onvoorziene inkomenstoename ($y_{tr} > 0$) meestal aanleiding geeft tot het aanschaffen van duurzame goederen. Deze duurzame goederen worden door Friedman echter niet als consumptie beschouwd, maar veeleer als een investering, als een vorm van sparen. De redenering die hier achter steekt, is dat duurzame goederen, bij definitie, niet geconsumeerd worden gedurende het aanschaffingsjaar. Zij leveren daarentegen een

stroom van nuttigheden af voor een groter aantal jaren. De veronderstelling van Friedman ($\rho y_{tr} c_{tr} = 0$ en dus MCQ $y_{tr} = 0$) wordt hierdoor meer plausibel.

Tot slot moet er wel nog op gewezen worden dat de PIH, zoals hierboven beschreven, micro-economisch is van aard. Vergelijking (c) betreft dus een individuele consumptiefunctie. De aggregatieve consumptie hangt volgens Friedman niet enkel af van de precieze vorm van vergelijking (c), maar ook van de verdeling van de variabelen i, w en u over de gezinnen. Hij stelt dan dat de aggregatieve consumptiefunctie gedetermineerd zal worden door de gemiddelde waarde van i, w en u, alsook van hun varianties en onderlinge covarianties. Wij houden het echter eenvoudig en veronderstellen dat de aggregatieve consumptie enkel afhankelijk is van de precieze vorm van de individuele functie. Dit geeft ons dan simpelweg dat

(e) $C_p = k\ (i,w,u)\ Y_p$

waarbij

C_p = de aggregatieve permanente consumptie

Y_p = het aggregatief permanent inkomen.

De bovenstaande theorieën schieten nochtans op verschillende punten tekort in hun analyse. Zij beperken zich tot de consumptie op het macro-economisch niveau en gaan niet in op de determinanten van het individuele keuzegedrag. Deze analyses hebben hoe dan ook bijgedragen tot een beter inzicht maar dienen tot verklaring van de determinanten van de consumptie aangevuld door andere benaderingen.

2. INTERTEMPORELE MODELLEN

a. Algemeen

Uitgangspunt van de analyse is de tijdsvoorkeur van de gezinnen. Deze hebben een bepaalde voorkeur betreffende de spreiding in de tijd van hun consumptie-uitgaven. Voor zover echter het tijdspatroon van de middelenverwerving hier niet mee overeenstemt, kan deze voorkeur slechts gerealiseerd worden in de mate dat middelen ontrokken aan de consumptie van een bepaalde periode kunnen worden omgezet in consumptie in een volgende periode. Een eerste mogelijkheid daartoe is niet geconsumeerde middelen fysisch te transformeren door ze als kapitaalgoederen te investeren. De tweede mogelijkheid is middelen uit de huidige periode aan andere gezinnen af te staan in ruil voor toekomstige middelen. De financiële markten vervullen een belangrijke rol bij de allocatie van consumptie over de tijd volgens tijdsvoorkeur. Men gaat beleggen of krediet opnemen naargelang men minder of meer wil consumeren dan de op dat moment beschikbare middelen.

Het bestaan van de financiële markten houdt bijgevolg een dubbel voordeel in. Krediet nemen en beleggen maakt het mogelijk het optimale tijdspatroon voor de consumptie te bereiken los van het patroon van de inkomensverwerving, met als enige beperking de actuele waarde in de markt van de huidige en toekomstige financiële middelen van het individu. De financiële markt biedt bovendien de mogelijkheid op een optimaal niveau te investeren. Financieringstransacties kunnen aldus zowel het nut van het individu als de productiecapaciteit zelf vergroten. In tegenstelling tot de traditionele benadering van het sparen kan zo ook de financiële sfeer geïntroduceerd worden.

b. De levenscyclustheorie

Bovenstaande inzichten betreffende de intertemporele keuze en de intertemporele ruil vinden verder hun neerslag in concretere modellen van het gezinssparen zoals b.v. het levenscyclusmodel van Ando en Modigliani (1960). Voorop staat daarbij de toepassing van de basisidee van loskoppeling van de inkomensverwerving en de consumptie over de hele levensloop van het individu. De volgende figuur geeft dit goed weer:

FIGUUR 5

Het levenscyclusmodel

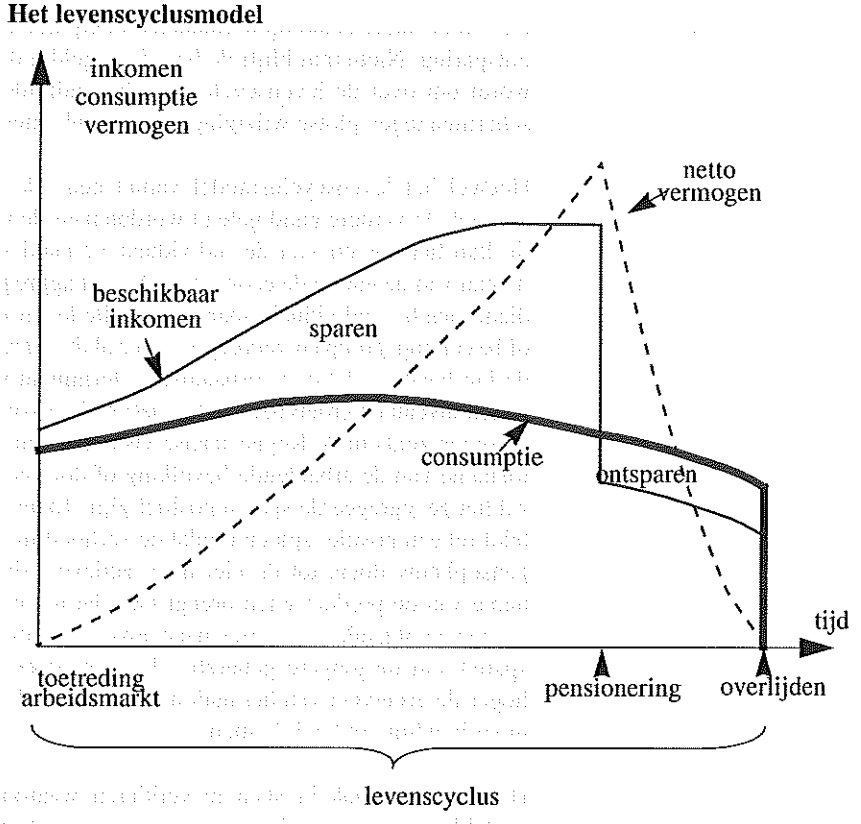

Als uitgangspunt stelt de levenscyclustheorie dat het individu zijn consumptie min of meer gelijkmatig wil spreiden over zijn ganse levensduur. Dit wordt weergegeven door de lichtjes gebogen lijn in figuur 5 die aangeeft dat het consumptiepeil weliswaar een maximum bereikt net voor de pensioenleeftijd, doch dat de evolutie sterk uitgevlakt is over de tijd. Grote schommelingen treden niet op. Het beschikbaar inkomen van het individu is niet gelijkmatig verdeeld over de ganse levenscyclus. De anciënniteit en beroepservaring doet het beschikbaar inkomen stijgen. Dit beschikbaar inkomen bereikt een maximum op het einde van de actieve loopbaan. Bij de pensionering valt het inkomen drastisch terug tot een quasi constant bedrag. In deze vereenvoudigde voorstelling wordt enkel rekening gehouden met het inkomen uit arbeid. Het inkomen uit het vermogen kan voor een aanvulling op het pensioenbedrag zorgen. Dit zojuist geschetste inkomenspatroon, gekoppeld aan de wens het consumptiepeil over de tijd min of meer constant te houden, leidt tot een spaarpatroon waarbij het individu aan het begin van zijn loopbaan weinig zal sparen (of eventueel zelfs zal ontsparen) om op middelbare leeftijd steeds meer te sparen en dan uiteindelijk na de pensionering over te gaan tot ontsparen. Aan dit spaarpatroon beantwoordt een patroon van nettovermogensopbouw van het individu. Via het sparen bouwt men een financieel vermogen op dat een piek bereikt net voor de pensioenleeftijd, waarna het terug afbrokkelt. Het vermogen wordt echter niet volledig afgebouwd omwille van de

onzekerheid van het tijdstip van overlijden en de eventuele wil om een erfenis na te laten.

De curven in figuur 5 vertonen een geïdealiseerd vloeiend verloop. In realiteit zal hun verloop beïnvloed worden door tijdelijke (conjuncturele) factoren zoals periodes van inkomensverlies door ziekte of werkloosheid, onverwachte éénmalige inkomsten zoals bijvoorbeeld het verkrijgen van een erfenis. Zelfs binnen de actieve loopbaanperiode van het individu komen periodes van sparen en periodes van ontsparen voor. Dit is het geval bij de aankoop van duurzame verbruiksgoederen zoals bijvoorbeeld een auto. Enige tijd voor de aankoop neemt het sparen toe om de latere aankoop te financieren. Op het moment van de aankoop volgt de ontsparing. Niettemin blijft de basisidee geldig dat het sparen als buffer gebruikt wordt om over de levenscyclus van het individu heen het consumptiepeil af te schermen tegen plotse wijzigingen in het inkomensniveau.

Hoewel het levenscyclusmodel vanuit een micro-economische optiek vertrekt, kan ook de verdere band gelegd worden naar de macro-economie. Door aggregatie kan het sparen van de individuen vertaald worden naar het sparen op het niveau van de nationale economie. Om het aggregatieve gezinssparen te bekomen dient men het individuele sparen over alle leden van een bepaalde leeftijdsgroep- of bevolkingsgroep en vervolgens over al deze groepen te aggregeren. Deze benadering houdt in dat de voornaamste determinant van het sparen op macro-economisch niveau de groeivoet van het nationale inkomen is, en niet de grootte van het inkomen zoals in de Keynesiaanse visie. Bij een groei van het inkomen door een toename van de arbeidende bevolking of door een toename van de productiviteit zal het geaggregeerde sparen positief zijn. Toename van de arbeidende bevolking leidt tot een positief sparen omdat de verhouding van de actieven, die aan vermogensopbouw doen, tot de niet meer actieven, die ontsparen, groter wordt. Toename van de productiviteit brengt mee dat het inkomen over de levensloop voor de opeenvolgende generaties naar boven schuift. In beide gevallen overtreft het sparen van de jongere generaties het ontsparen van de oudere generaties. Hoe hoger de groeivoet van het nationaal inkomen, hoe meer er netto gespaard wordt in verhouding tot het inkomen.

Het model is ook in staat te verklaren waarom de in de Keynesiaanse visie gestelde positieve relatie tussen spaarquote en beschikbaar inkomen in de realiteit enkel opgaat bij het beschouwen van verschillende inkomensgroepen op eenzelfde tijdstip maar niet over de tijd heen. Op een bepaald tijdstip is de groep van hogere inkomenstrekkers vooral samengesteld uit personen van middelbare leeftijd met een relatief hoge spaarvorming, terwijl de lagere inkomenstrekkers overwegend bestaan uit jongeren, die relatief weinig sparen, en uit gepensioneerden, die ontsparen met een vermogensafbouw. Hogere inkomens gaan dus inderdaad samen met een hogere spaarquote. Over de tijd heen echter blijft de spaarquote constant zolang de groeivoet van het inkomen zelf constant blijft, hoewel deze een steeds hoger inkomensniveau meebrengt. Enkel bij een verandering in de groeivoet van het inkomen verandert ook de spaarquote. Een hogere spaarquote zal alleen optreden bij een versnelling van de groei van het inkomen. Hogere inkomens over een langere periode beschouwd impliceren dus niet automatisch een hogere spaarquote.

Deze intertemporele benadering heeft nochtans ook haar beperkingen. In de eerste plaats wordt de nadruk gelegd op de structurele ontwikkeling van het sparen op lange termijn. Deze benadering is dan ook beter geschikt voor een analyse over langere periodes of bij fundamentele verschillen tussen landen. Verder zijn er op het empirische vlak enkele duidelijke afwijkingen die niet in deze benadering kaderen. Het levenscyclusmodel wijzigt bijvoorbeeld naarmate het sociaal zekerheidssysteem anders uitgebouwd is. Wanneer er een gebrekkig sociaal zekerheidssysteem bestaat, dan zal men meer voor zichzelf moeten instaan. Er zal

dus meer gespaard worden van het beschikbaar inkomen zodat de spaarhoeveelheid zal toenemen. Dit leidt tot een verschuiving naar beneden van de consumptiecurve in figuur 5. Hetzelfde geldt in de omgekeerde richting. Bovendien wordt in de bevolkingsgroep van de gepensioneerden nauwelijks een vermindering van de spaarvorming vastgesteld en is er zeker geen sprake van een vermogensafbouw. Deze afwijking houdt verband met voorzorgssparen wegens de onzekerheid over de levensverwachting en met het bestaan van het openbare pensioenstelsel. Bovendien gaat voor bepaalde bevolkingsgroepen de intertemporele benadering minder goed op. Het zijn de groepen die gekarakteriseerd worden door een gering en een onzeker inkomen, o.a. omwille van periodes van werkloosheid en door een beperkte mogelijkheid om door financiële transacties het inkomen intertemporeel te spreiden, vooral wegens restricties bij het aangaan van schulden. Zij consumeren bijna volledig hun lopend inkomen en hun spaarvorming beperkt zich hoofdzakelijk tot het voorzorgssparen. Zij onderscheiden zich ook door de afwezigheid van vermogensopbouw. Voor zover zij toegang hebben tot schuldfinanciering wordt hun vermogen soms in beperkte mate negatief.

c. De theorie van de schuldneutraliteit

Volgens deze theorie is niet de overheidsschuld, maar wel de omvang van de overheidsuitgaven de relevante grootheid voor economische analyses. Gegeven het uitgavenniveau zou het niet uitmaken of deze worden gefinancierd door belastingen of door leningen. Een stimulerend begrotingsbeleid (door een verschuiving van belasting- naar leningfinanciering van een gegeven uitgavenniveau) zal geen enkel effect hebben op het nationale inkomen. De gezinnen zullen niet méér gaan consumeren want, hoewel hun beschikbare inkomen toeneemt als gevolg van de belastingverlaging, anticiperen ze op de extra belastingen in de toekomst. Vroeg of laat moet de overheid immers bijkomende belastingen heffen om de rente over de nieuwe staatsschuld te voldoen en deze schuld af te lossen. Deze theorie werd reeds in 1821 gesuggereerd door David Ricardo. Het naar hem genoemde Ricardiaanse equivalentietheorema kreeg de voorbije twee decennia veel aandacht onder impuls van Barro (1974).

Als de gezinnen de *uitgestelde belastingen* volledig incalculeren zullen ze bijgevolg hun extra inkomen opsparen als buffer, waardoor het ontsparen van de overheid gecompenseerd wordt. Volgens de theorie kopen de gezinnen met hun extra besteedbare inkomen gewoon de nieuw uitgegeven staatsobligaties op. Zij beschouwen hun *netto vermogen* als *onveranderd* en behouden hun oorspronkelijke consumptiepatroon.

De equivalentietheorie is omstreden vanwege de onderliggende hypothesen. Zo zou het best kunnen dat het pas de volgende generaties zijn die voor die extra schulden moeten betalen. De consument zou volgens de theorie evenwel rekening houden met de welvaart van zijn nazaten (altruïstisch mensbeeld) onder de vorm van schenkingen en erfenissen. Andere, vrij onrealistische, assumpties zijn het niet-distortieve karakter van de belastingen, de zekerheid over eenieders aandeel in de toekomstige belastingverplichtingen en een perfecte werking van de kapitaalmarkten met gelijke ontleningscondities voor overheid en privé-sector.

Het is evenwel opvallend dat landen met een hoge schuldgraad doorgaans ook een hoge gezinssspaarquote hebben. Volgens sommigen betekent dit dat de overheid zich daarom een groter deficit kan veroorloven. Op basis van de bovenstaande theorie kan men de redenering evenwel omdraaien. De intensieve spaarinspanningen kunnen juist het gevolg zijn van omvangrijke overheidstekorten en -schulden.

De hypothese is in talloze econometrische studies onderzocht. Doorgaans wordt deze getoetst door het ad hoc regresseren van de privé-consumptie op tijdreeksen

van inkomens en/of vermogenscomponenten, aangevuld met een aantal willekeurig gekozen overheidsvariabelen zoals uitgaven, schuld, belastingen of deficits. Het valt daarbij op dat de conclusies sterk afhankelijk zijn van de gekozen tijdspanne, evenals van de specificatie van de consumptiefunctie en de gebruikte schattingsmethode. Seater (1993) constateert in zijn uitgebreide literatuurstudie over Ricardiaanse equivalentie dat de hypothese in methodologisch beter onderbouwde studies vrij goed standhoudt.

Uit recente empirische evidentie (zie punt C) blijkt dat deze stelling niet uit te sluiten is voor hoge-schuldlanden zoals België en Italië. Intuïtief kan men deze bevinding als volgt verklaren: een stimulerend begrotingsbeleid komt door de hoge overheidsschuld niet geloofwaardig over bij de consumenten. Vanwege de precaire budgettaire situatie wordt het verwachte tijdsinterval tussen de huidige lastenverlaging en de toekomstige compenserende lastenstijging kleiner ingeschat (d.w.z. ook de lastenstijging zal waarschijnlijk voor rekening van de huidige generatie zijn), waardoor het voorzorgssparen wordt gestimuleerd. Weinigen geloven nog dat de schulden pas door de volgende generaties vereffend zullen worden. In deze omstandigheden wordt op macro-economisch niveau evidentie gevonden voor schuldneutraliteit, zelfs wanneer de onderliggende hypothesen van de theorie niet aannemelijk zijn.

Een aantal economen leggen bijgevolg een *verband tussen het consumentenvertrouwen en de evolutie van de overheidsfinanciën* vanwege de signaalfunctie van deze laatste. Deze overtuiging speelt ook een belangrijke rol in het debat over het al dan niet deflatoire karakter van de sanering van de overheidsfinanciën. Deze kwestie komt in punt C aan bod en wordt geïllustreerd aan de hand van een paar buitenlandse ervaringen met ingrijpende begrotingssaneringen.

3. VAN DE ONTWIKKELINGEN IN DE CONSUMPTIETHEORIE NAAR DE SPECIFICATIE IN HERMES

Aangezien de eigenschappen van consumptiefuncties van cruciaal belang zijn voor betrouwbare macro-economische voorspellingen, kunnen niet aangepaste specificaties grote beperkingen opleggen in de voorspellingskracht van macroeconomische modellen zoals werd ontdekt in het begin van de jaren '70: de vergelijkingen die consumptie enkel van het inkomen lieten afhangen, faalden om de toenemende spaarratio te verklaren.

De lange termijn theorieën (Friedman (1957), Ando en Modigliani (1960)) suggereerden reeds dat de consumptie moest afhangen van een lange termijn inkomensconcept. Zij werden gevolgd in hun theorieën in de jaren zestig. De specificaties die tot stand kwamen waren stabiel en brachten goede voorspellingen teweeg. In de vroege jaren '70 echter begon de inflatie te stijgen en de consumptie kon geen gelijke tred houden met het reële inkomen. In plaats daarvan steeg de spaarratio tot die recordhoogtes bereikte. De specificaties voor de consumptie bleken onaangepast.

Om deze problemen het hoofd te kunnen bieden is men nieuwe vergelijkingen gaan ontwikkelen waarin mechanismen zijn opgenomen waarbij de prijzen de consumptie kunnen beïnvloeden.Verschillende specificaties kwamen hierbij tot stand.

Een eerste interessante specificatie in die nieuwe evolutie is die van Townend (1976). In zijn vergelijking relateerde hij de reële consumptie van niet duurzame goederen tot de vertraagde reële consumptie en het huidige reële inkomen, opgesplitst in uitkeringen en ander inkomen. Men ging er namelijk van uit dat de uitkeringen sneller werden geconsumeerd dan het overige inkomen. Later voegde

hij er nog een term in de reële stock van liquide middelen aan toe. Zijn specificatie bleef echter niet zonder kritiek.

Dit resulteerde in de specificatie van Davidson, Hendry, Srba en Yeo (1978) (DHSY). De vergelijking die zij voorstelden, kan verklaard worden door een "feedback" theorie die veronderstelt dat de consumenten in elk kwartaal van het jaar plannen om evenveel te consumeren als in het zelfde kwartaal van het vorige jaar, aangepast met een deel van de jaarlijkse verandering in het inkomen en met een proportioneel controle mecanisme dat verzekert dat het pad van de consumptie coherent is met het lange termijn objectief, met name proportionaliteit tussen consumptie en inkomen. Davidson *et al* (1978) voegde later ook nog termen toe in de logaritme van de consumptieprijzen om rekening te houden met het effect van de inflatie op de spaarratio. De specificaties die nadien ontstonden baseerden zich op de basiskenmerken van de DHSY-vergelijking, namelijk de lange termijn proportionaliteit tussen consumptie en inkomen en een specificatie in logaritmen.

Bean (1978) bouwde een vergelijking, de "Treasury consumption function", waarin hij een onderscheid maakt tussen reële en in geld uitgedrukte middelen. Later werd ook de werkloosheidsgraad aan de specificatie toegevoegd. Werkloosheid verhoogt de onzekerheid en zou op die manier leiden tot meer voorzorgssparen.

In de bovenstaande resultaten spelen de liquide middelen geen rol. Hendry en von Ungern Sternberg (1979) veranderen de consumptiefunctie en introduceren een nieuwe maatstaf voor het inkomen waarbij rekening wordt gehouden met de erosie van het inkomen als gevolg van inflatie.

In een artikel van Davis (1984) worden al deze specificaties uiteengezet en getest.

In de late jaren '80, na de inverse olieschok, is er opnieuw een verslechtering in de voorspellingskracht van de modellen. De consumptiefunctie wordt herbekeken en men gaat op zoek naar nieuwe verklarende variabelen. Men integreert kapitaalwinsten. Men onderzoekt de rol van het (financieel) vermogen en men introduceert variabelen die het spaargedrag van de consument beïnvloeden zoals de rentevoeten, onzekerheid en het overheidsdeficit.

De specificatie die gebruikt wordt in het HERMES-model doet beroep op de bevindingen uit deze theorieën. De belangrijkste verklarende variabelen in de specificatie voor de macro-consumptiefunctie in het model zijn het reëel beschikbaar inkomen per capita en de lange termijn reële rente. Andere variabelen die aan bod komen in de specificatie maar met een kleiner gewicht zijn het inkomen uit vermogen van de gezinnen, sociale bijdragen aan de gezinnen en de werkloosheidsgraad. Op de lange termijn veronderstelt men ook een proportioneel verband tussen consumptie en inkomen.

C. De sanering van de overheidsfinanciën en de privé-consumptie : deflatoir of een positief signaal ?

De sanering van de overheidsfinanciën met het oog op het halen van de Europese convergentiecriteria wordt dikwijls aangewezen als een (dé?) oorzaak van de zwakke ontwikkeling van het gezinsverbruik. Deze inleveringen worden vanuit een *Keynesiaanse visie* (m.n. een sterke gevoeligheid van de consumptie voor fluctuaties in het beschikbare inkomen) daarom als deflatoir omschreven. Dit doet dan pleiten voor een uitstel van de budgettaire gezondmaking of een meer graduele aanpak.

De zeer hoge spaarquote van de Belgische gezinnen kan er evenwel op wijzen dat er zich macro-economisch geen koopkrachtprobleem stelt, maar dat de consumenten aarzelen en pessimistisch zijn. Deze laatste hypothese veronderstelt dat door de kwetsbare toestand van de overheidsfinanciën en de omvang van de overheidsschuld om te sparen als voorzorg tegen de consequenties hiervan, m.n. (nog) hogere inleveringen in de toekomst. Vermeldenswaard is de studie van Nicoletti (1988), die aan de hand van een intertemporeel model test voor schuldneutraliteit in acht OESO-landen, waaronder Japan, Duitsland en de Verenigde Staten. Enkel voor België en Italië werd evidentie dat schuldneutraliteit een rol speelt. Ook Dalamagas (1994) vindt via een tijdreeks-analyse van 49 landen over de periode 1979-1990 sterke evidentie voor schuldneutraliteit in de landen met een hoge overheidsschuld (zowel de rijke als de arme). Nicoletti (1992) concentreert zich op België. In deze studie wordt empirisch aangetoond dat schuldneutraliteit geen permanent karakter heeft en zich pas vanaf het einde van de jaren zeventig sterk is beginnen ontwikkelen, dit als reactie op de sterke toename van de schuldratio. Een alternatief intertemporeel model in Vanhorebeek (1992) kan evenmin schuldneutraliteit voor België verwerpen.

Het budgettaire beleid heeft een belangrijke signaalfunctie. Een volgehouden saneringsinspanning kan *positieve verwachtingen* scheppen in de privésector omtrent de toekomstige budgettaire situatie van de overheid. Volgens deze opvatting zullen de gezinnen, wanneer zij de sanering als geloofwaardig bestempelen, hun toekomstige stroom van beschikbare inkomens hoger inschatten (wegens een neerwaartse herziening van de verwachte toekomstige belastingverplichtingen). Aldus kunnen hun consumptieplannen in positieve zin worden aangepast.

Wanneer de Belgische overheid opteert voor een snelle realisatie van de 3 %-norm kan ze een perspectief creëren voor een significante schuldafbouw, en aldus voor minder zware inleveringen op termijn. Het consumentenvertrouwen, dat zich momenteel manifesteert via een abnormaal hoge gezinsspaarquote, kan hierdoor een nieuwe impuls krijgen. Op basis van de verwachtingsbenadering, dewelke regelrecht ingaat tegen de Keynesiaanse visie, kan men aldus een expansief effect toeschrijven aan de overheidssanering. Kiest men daarentegen voor een uitstel (of een meer graduele benadering) van de saneringsinspanningen, dan kan dit het vertrouwen van de consumenten langdurig drukken. Deze zitten met het vooruitzicht van nog jaren durende budgettaire problemen met een aanhoudende dreiging van lastenverhogingen. Uit tabel 1 in deel 1 blijkt trouwens dat in België de band tussen de particuliere consumptie en het beschikbare inkomen vanaf de jaren tachtig afgezwakt is.

Het is interessant om de Deense en de Ierse ervaringen met doortastende begrotingscorrecties en de effecten op de privé-consumptie tijdens de jaren tachtig te bekijken (zie o.m. Giavazzi en Pagano (1990) en Kredietbank (1992)).

Het Deense overheidstekort, dat nog 9,1 % bedroeg in 1982, werd getransformeerd in een overschot van 3,4 % anno 1986 (tabel 30). Ondanks een daling van

het beschikbare inkomen wegens de drastische belastingverhogingen (tabel 31) steeg de Deense index van het consumentenvertrouwen enorm. Door het verminderde overheidstekort gingen deze blijkbaar anticiperen op lagere belastingen in de toekomst. De particuliere konsumptie kende in de periode 1982-1986 een substantiële groei. Uit tabel 31 blijkt dat de link tussen inkomen en consumptie vrij zwak is in Denemarken.

TABEL 30 Overheidstekorten in Denemarken en Ierland (in % BBP)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Denemarken	9,1	7,2	4,1	2,0	-3,4	-2,4	-0,6	0,5
Ierland	13,3	11,4	9,5	10,8	10,7	8,5	4,5	1,7

Bron : Europese Commissie.

TABEL 31 Groeicijfers van de beschikbare inkomens en de privé-consumptie in Denemarken en Ierland (periodegemiddelden)

	Denemarken		Ierland		
	1979-1982	1983-1986	1979-1981	1982-1984	1987-1989
Beschikbaar inkomen	2,6	-0,3	1,0	-1,2	3,1
Particuliere consumptie	-0,8	3,7	2,2	-1,2	3,6

Bron: Giavazzi en Pagano (1990), p. 9a.

Ook de Ierse schoktherapie van 1987-89, die zich concentreerde op de uitgavenzijde, levert geen bewijs voor een deflatoire invloed van saneringen. Het overheidstekort werd teruggebracht van 10,7 % (1986) tot 1,7 % in 1989. Door de concentratie van de sanering op de publieke uitgaven kon het beschikbare inkomen echter nog beduidend toenemen. Opvallend is de sterke band tussen consumptie en beschikbaar inkomen, die een meer Keynesiaanse situatie doet vermoeden.

Giavazzi en Pagano (1990) hebben de Deense en de Ierse saneringen en hun effecten uitgebreid empirisch onderzocht. Voor Denemarken concluderen zij dat de uitzonderlijke groei van de consumptie verband houdt met twee factoren. Enerzijds speelde een positief vermogenseffect als gevolg van een sterke rentedaling (in die periode werd immers eveneens naar een sterke-muntbeleid overgeschakeld). Anderzijds vinden ze, na correctie voor dit vermogenseffect, sterke evidentie voor een substitutie van publieke consumptie (die afnam) door particuliere consumptie.

Voor Ierland daarentegen wordt sterke evidentie voor de Keynesiaanse visie gevonden. Het is namelijk zo dat de besproken Ierse saneringsperiode werd voorafgegaan door een andere, minder succesrijke poging in de periode 1982-84. In die periode werd de sanering toegespitst op belastingverhogingen, die een onmiddellijk effect hadden op het beschikbare inkomen van de gezinnen. Door de sterke inkomensgevoeligheid van de Ierse particuliere consumptie had de sanering deflatoire gevolgen.

De conclusie is dat aansturen op een versoepeling van het begrotingsbeleid omwille van de huidige consumptiemalaise niet per definitie de consumptie zal aanmoedigen. Wanneer de verwachtingshypothese effectief voor België zou opgaan, dan zal de consument in dat geval argwanend blijven, vermits zijn perspectieven op inleveringen niet verbeteren.

De sterkte van de band tussen het beschikbare inkomen en de particuliere consumptie blijkt een centrale factor in de vraag of een sanering al dan niet deflatoir is. Zijn de particuliere bestedingen sterk inkomensafhankelijk (wat voor België steeds minder het geval is), dan is het gevaar voor een bijkomende vraaguitval groot en hebben saneringen deflatoire effecten. Naarmate de band tussen consumptie en beschikbaar inkomen losser is zullen de verwachtingen vermoedelijk een meer prominente rol spelen. Het zou evenwel onvoorzichtig zijn om de Iers-Deense ervaringen zonder een diepgaande analyse van de macro-economische omgeving op België te projecteren. Niettemin is het dus mogelijk dat een geloofwaardige sanering zelfs expansieve gevolgen *kan* hebben in de privé-sector, dit in de veronderstelling dat de positieve verwachtingseffecten de negatieve inkomenseffecten meer dan compenseren.

D. Bibliographie générale

ANDO, A. en MODIGLIANI, F. (1960), "The 'permanent income' and the 'life cycle' hypothesis: comparison and tests", in *Consumption and Saving*, Wharton School of Finance and Commerce (ed), University of Pennsylvania, Vol. 2, p.74-108, p.138-147.

BARRO, R.J. (1974), "Are government bonds net wealth?", *Journal of Political Economy*, n° 82, p.1095-1117.

BEAN, C.R. (1978), "The determination of consumers' expenditure in the UK", *Goverment Economic Service Working Paper*, n° 4, HM Treasury, London.

BOSSIER, F., BRECHET, Th., ENGLERT, M., MASURE, L., SAINTRAIN, M., STREEL, C., VANHOREBEEK, F. (1995), "Variantes de réduction des cotisations sociales employeurs et de modalités de financement alternatives", Bureau fédéral du Plan, *Planning Paper*, n° 75.

BRACKE, I., STREEL, C., (1994), "Un cadre général pour une analyse de la "durabilité" de la consommation privée : désagrégation de la consommation des ménages", *11éme Congrès des Economistes Belges de Langue Française : Croissance, Répartition, Environnement : Quelles régulations pour un développement durable ?*, Commission n° 3 : Consommation et Production, p.19.

DALAMAGAS, B. (1994), "Testing the debt-illusion hypothesis", *Revue Economique*, n° 4, p.1079-1094.

DAVIDSON, J.E.H., HENDRY, D.F., SRBA, F. en YEO, S. (1978), "Econometric modelling of the aggregate time series relationship between consumers' expenditure and income in the UK", *Economic Journal*, n° 88, p.661-692.

DAVIS, E.P. (1984), "The consumption function in macroeconomic models : A comparative study", *Applied Economics*, vol. 16, n° 16, p.799-838.

DEAN, A., DURAND, M., FALLON, J., HOELLER, P., (1990), "L'épargne dans les pays de l'O.C.D.E. : tendances et comportement", *Revue économique de l'O.C.D.E.*, n° 14, p.7-62.

DECOSTER, A., SCHOKKAERT, E. en VAN CAMP, G., (1995), "Een misplaatst taboe. De regressiviteit van indirecte belastingen op haar waarde geschat", *Samenleving en Politiek*, n° 6, p. 31-39.

DEVOS, H., VAN DENDER, K., PACOLET, J., (1991), "La richesse de la vieillesse - La situation socio-économique des personnes âgées en Belgique : état actuel et prospective", *Fondation Roi Baudouin, Hoger Instituut voor de Arbeid*, 185 p.

DUESENBERRY, J.S. (1967), *Income, saving and the theory of consumer behavior*, Camebridge/Massachusetts, Harvard University Press, 128 p.

FRIEDMAN, M. (1957), *A theory of the consumption function*, Princeton University Press, New Jersey.

GIAVAZZI, F. en PAGANO, M. (1990), "Can severe fiscal contractions be expansionary? Tales of two small European countries", *NBER Working Paper*, n° 3372.

HENDRY, D.F. en VON UNGERN STERNBERG, T. (1979), "Liquidity and inflation effects on consumers' expenditure", *Essays in the Theory and Measurement of Consumers' Behavior*, Cambridge University Press, Cambridge.

HENDRY, D.F. (1983), "Econometric modelling : the Consumption function in retrospect", *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 30, n° 3, p.193-220.

KEYNES, J.M. (1936), *The General Theory of Employment, Interest and Money*, Mac Millan, London.

KREDIETBANK (1992), "De sanering van de Ierse en de Belgische overheidsfinanciën vergeleken", (werknota voor intern gebruik).

NICOLETTI, G. (1988), "Private consumption, inflation and the 'debt neutrality' hypothesis: the case of eight OECD countries", *OECD Department of Economics and Statistics Working Paper*, nr. 50.

NICOLETTI, G. (1992), "Is tax-discounting stable over time?", *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, n° 54, p.121-144.

SEATER, J.J. (1993), "Ricardian equivalence", *Journal of Economic Literature*, n° 31, p.142-190.

STURM, P.H. (1983), "Determinants of savings : theory and evidence", *OECD Economic studies*, Paris, OECD, n° 1, p.147-196.

TOWNEND, J.C. (1976), "The personal saving ratio", *Bank of England quaterly Bulletin*, n° 16, p.53-73.

VANHOREBEEK, F. (1992), "Overheidsfinanciering en private consumptie: heeft Barro ongelijk?", *Tijdschrift voor Economie en Management*, n° 37, p.35-52.